

Dossier n°1, 2016

Ministère de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale de l'enseignement scolaire
(DGESCO)

Contact :

Jenny Köhler – Chargée de valorisation des
innovations (DRDIE)

jenny.kohler@education.gouv.fr

LA PERSEVERANCE SCOLAIRE DANS LE PREMIER DEGRE

Dossier thématique élaboré par le Département de la Recherche, du Développement, de l'Innovation et de l'Expérimentation (DRDIE) à destination des acteurs au contact direct des élèves et des services académiques

Dossier thématique
« La persévérance scolaire dans le premier degré »

PERSEVERANCE SCOLAIRE

Introduit au Québec au milieu des années 1950, le concept de **persévérance scolaire** désigne le processus par lequel un individu poursuit un programme d'études en vue de l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études...). Défini dans le cadre d'une politique de « réussite éducative » mise en œuvre au Québec, le concept de persévérance scolaire permet d'identifier les capacités et les ressources mobilisées par l'élève afin de poursuivre sa scolarité ainsi que sa formation. Il permet également d'identifier les facteurs facilitant ou accroissant le désengagement de l'élève dans son parcours scolaire et universitaire.

Reprise dans le cadre du plan national « Vaincre le décrochage scolaire » mis en œuvre par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis novembre 2014 (Mesure 1.1 Semaine de la persévérance scolaire), **la « persévérance scolaire » désigne également l'ensemble des mesures prises afin d'aider les jeunes à poursuivre leur scolarité et leur formation dans le but d'obtenir les qualifications nécessaires à leur insertion professionnelle.**

Elle concourt ainsi à atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 suivants :

Réduire la proportion de jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation : Abaissement du taux de sortie précoce du système scolaire à moins de 10 %

Augmenter la proportion de personnes diplômées de l'enseignement supérieur : Un diplôme de l'enseignement supérieur pour au moins 40 % de la population âgée de 30 à 34 ans ;

« **Intervenir tôt** » est l'un des principes directeurs de l'intervention préventive. S'il est plus facile de maintenir un jeune à l'école que de l'amener à y retourner, les actions de prévention sont d'autant plus couronnées de succès qu'elles interviennent en début de parcours scolaire. Efficaces et efficaces, les mesures prises à l'école maternelle et à l'école primaire en faveur de la persévérance scolaire concourent à créer les conditions d'une école bienveillante et inclusive encourageant les élèves à poursuivre leur parcours scolaire au collège et au lycée.

« SEMAINE DE LA PERSEVERANCE SCOLAIRE » ET PREMIER DEGRE

La généralisation du dispositif de la « Semaine de la persévérance scolaire » durant l'année scolaire 2015-2016 a permis d'identifier de nombreuses actions mises en œuvre en faveur de la prévention du décrochage scolaire dans les écoles et les établissements scolaires.

Sur les centaines d'actions repérées moins d'une cinquantaine concernent le premier degré.

Le présent document a pour objectif de sensibiliser les personnels de l'Education nationale et leurs partenaires aux enjeux de la persévérance scolaire dès le début de la scolarité d'un élève et de faciliter le développement d'actions à destination de ces enfants de 2 à 12 ans dans les écoles maternelles, primaires et élémentaires.

Les axes de travail proposés dans la première partie du document sont destinés à l'ensemble des acteurs éducatifs et pédagogiques au contact direct de l'élève. La Semaine de la persévérance scolaire organisée par les services académiques s'appuie en grande partie sur ces pistes de travail potentielles ou existantes. Cette Semaine académique permet effectivement : soit d'impulser une dynamique sur un territoire, soit de valoriser et d'encourager les dynamiques et les pratiques existantes. La seconde partie de ce document traitera plus en détail du pilotage de la politique de persévérance scolaire dans le premier degré et de la place qu'occupe le dispositif de la « Semaine de la persévérance scolaire » dans cette architecture globale.

PARTIE 1 : IDENTIFIER LES SIGNAUX	4
Signal n°1 : Mal-être à l'Ecole – Difficultés de comportement intériorisées (sous-réactif)	4
1.1. Les pistes d'action – Mal-être à l'école (Difficultés de comportement intériorisées)	4
1.2. Les exemples d'action – Mal-être à l'école (Difficultés de comportement intériorisées)	5
Signal n°2 : Comportements et attitudes rendant impossible l'acquisition des compétences et des connaissances (Difficultés de comportement extériorisées)	14
2.1. Les pistes d'action – Comportements et attitudes rendant impossible l'acquisition des compétences et des connaissances (Difficultés de comportement extériorisées)	14
2.2. Les exemples d'action – Comportements et attitudes rendant impossible l'acquisition des compétences et des connaissances (Difficultés de comportement extériorisées)	15
Signal n°3 : Difficultés d'apprentissage	24
3.1. Les pistes d'action – Difficultés d'apprentissage	24
3.2. Les exemples d'action – Difficultés d'apprentissage	25
Signal n°4 : Faible appétence pour les objets scolaires et faible motivation	33
4.1. Les pistes d'action – Faible appétence pour les objets scolaires et faible motivation	33
4.2. Les exemples d'action – Faible appétence pour les objets scolaires et faible motivation	34
Tableaux récapitulatifs	41
PARTIE 2 : CONSTRUIRE LES OUTILS DE PILOTAGE	45
1. Encourager le développement des initiatives locales	46
1.1. La formation des acteurs éducatifs et pédagogiques	46
Thèmes de formation possibles	47
1.2. L'accompagnement des acteurs éducatifs et pédagogiques	59
Définir la qualité d'un projet d'école	60
2. Promouvoir et valoriser la persévérance scolaire	64
2.1. Les invariants de la persévérance scolaire	64
2.2. Les principes d'action de la persévérance scolaire	73
	3

Contre quoi lutte-t-on dans le premier degré ?

Le centre de transfert pour la réussite éducative du Québec a élaboré en 2010 un « *Guide de prévention pour les élèves à risque au primaire* ». S'appuyant sur deux études longitudinales réalisées entre 1993 et 2004, ce guide identifie quatre signaux de désengagement d'un élève du premier degré pouvant conduire à une situation de décrochage. Ces signaux sont présentés ci-dessous avec pour chaque signal les pistes d'action à envisager et les exemples d'action d'ores et déjà mises en œuvre dans les Académies permettant de répondre à certaines des problématiques évoquées.

SIGNAL N°1 : MAL-ETRE A L'ECOLE – DIFFICULTES DE COMPORTEMENT INTERIORISEES (SOUS-REACTIF)

- Excessive timidité et appréhension sociale
- Indifférence et refus d'établir des relations interpersonnelles
- Anxiété excessive au regard des règles et exigences qui prévalent dans une classe
- Etat léthargique ou état « dépressif » caractérisé par : une perte de plaisir et d'intérêt, un sentiment d'indignité, de dévalorisation, des difficultés de concentration, des troubles de l'appétit et du sommeil...

1.1. Les pistes d'action – Mal-être à l'école (Difficultés de comportement intériorisées)

Les élèves présentant des difficultés de comportement intériorisées peuvent être soutenus par différentes méthodes pédagogiques visant à :

- **Accroître l'estime de soi** en rendant explicite et lisible le progrès de l'élève, en mettant en valeur les compétences acquises à l'école et en dehors de l'école, et en développant la capacité de l'élève à s'autoréguler dans les apprentissages ;
- **Développer les habiletés sociales** de l'élève en favorisant les pratiques coopératives et collaboratives entre pairs et aider l'élève à trouver sa place dans un groupe en stimulant le sentiment d'être utile aux autres ;
- **Accroître la motivation de l'élève** en développant des activités dites « plaisantes »¹ en classe et en favorisant la participation de l'élève à des activités éducatives sur le temps péri et extrascolaires ;
- **Créer un climat de classe serein et sécurisant** permettant à l'élève de développer la gestion de ses émotions.

¹ Les activités « plaisantes » ne sont pas des activités divertissantes, elles conservent leur dimension éducative et pédagogique tout en s'appuyant sur une thématique ou une situation d'apprentissage appréciée des élèves.

1.2. Les exemples d'action – Mal-être à l'école (Difficultés de comportement intériorisées)

Piste 1 : Accroître l'estime de soi	
Axe 1 : Rendre le progrès de l'élève explicite et lisible	<p>Comment rendre le progrès de l'élève explicite et lisible pour lui-même, ses parents et l'ensemble des acteurs éducatifs et pédagogiques intervenant sur le temps scolaire et périscolaire ? Plusieurs outils ont été développés en ce sens pour faire évoluer les modalités d'évaluation du travail des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le <u>carnet de suivi des apprentissages</u> qui sera mis en place dans les écoles maternelles à partir de la rentrée 2016. <p>Mise en place du carnet de suivi des apprentissages http://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html</p> <ul style="list-style-type: none">• Les <u>livrets de compétences ou cahiers de progrès</u> permettant d'identifier ce qui a été acquis par l'élève et ce qu'il reste à apprendre. <p>Brevets de réussite et livrets de compétence numérique Ecole maternelle La Madeleine, Tournan en Brie, Académie de Créteil http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10183</p> <ul style="list-style-type: none">• Les <u>brevets de réussite</u> et autres évènements (ex : défis, rallyes...) actant l'acquisition de compétences et rythmant la progression de l'élève. <p>Défi scratch Aveyron Circonscription 1^{er} degré IEN Saint-Afrique, Académie de Toulouse http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11907</p> <p>Un mini-brevet de réussite à la maternelle pour une évaluation positive Ecole maternelle l'Hoüézel, Le Gosier, Académie de Guadeloupe http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12205</p>

Piste n°1 : Accroître l'estime de soi

Axe 2 :
Mettre en valeur les
compétences
acquises à l'école et
en dehors de l'école

La valorisation des acquis de l'élève nécessite que l'on reconnaisse et/ou que l'on prenne en considération dans la construction des enseignements les compétences maîtrisées : que celles-ci aient été développées au sein de la classe ou en dehors de la classe.

- Valoriser auprès des parents d'élèves les compétences acquises en classe

Quand les parents nous content une histoire...

Ecole primaire Descartes-Montesquieu, Lille

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12014>

- Valoriser les « talents » des élèves auprès de la communauté éducative

Soirée des talents

Mantes-la-ville, Académie de Versailles

<http://lachepaslecole.ac-versailles.fr/Soiree-des-talents-a-Mantes-la-Ville-78>

- Reconnaître les compétences acquises sur le temps scolaire et périscolaire grâce à l'articulation des acteurs éducatifs et pédagogiques

Accompagnement personnalisé/Activités pédagogiques complémentaires

Circonscription 1^{er} degré IEN La Réole, Académie de Bordeaux

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10159>

Piste n°1 : Accroître l'estime de soi

Axe 3 :
Développer la
capacité de l'élève à
s'autoréguler dans
les apprentissages

S'autoréguler c'est mettre en place de soi-même, des stratégies ou des méthodes d'apprentissage dans l'objectif de maîtriser un corpus de connaissances. Les meilleurs élèves sont généralement ceux qui, à la fois, sont confiants dans leurs capacités de réussite et qui estiment avec pertinence leurs chances de réussite.

- Être en capacité de choisir ses thématiques d'entrée dans les apprentissages et ses modalités de travail

Personnaliser les apprentissages en classe coopérative

Ecole primaire Saint-Hilaire-de-la-Noaille, Académie de Bordeaux
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11271>

Enfants acteurs et chercheurs pour la réussite de tous

Ecole maternelle Jean Zay, Villeurbanne
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12142>

- Être en capacité de s'autoévaluer

Twictée

Ecole élémentaire La Chapelle, Freyming-Merlebach, Académie de Nancy-Metz
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11589>

Piste n°2 : Développer les habiletés sociales

Axe 1 :
Aider l'élève à
trouver sa place
au sein d'un
collectif

Le développement des habiletés sociales de l'élève passe par l'expérience des pratiques collectives encadrées par les acteurs éducatifs et pédagogiques au sein de la classe, de l'école et des structures d'accueil collectif. Ces expériences ne sont parfois pas suffisantes pour permettre à chacun de trouver sa place au sein d'un groupe constitué.

- Aider l'élève à jouer un rôle au sein d'un groupe

Un orchestre à l'école, un pari pour favoriser les apprentissages en RRS

Inspection académique de l'Isère, Académie de Grenoble

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11328>

- Aider l'élève à définir le rôle qu'il souhaite jouer au sein d'un groupe

Co-construction de la règle avec les élèves d'une école élémentaire

Ecole primaire de Tanger, Paris 19^e

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11964>

- Aider l'élève à être reconnu et accepté par ses pairs/au sein d'un groupe

Classe coopérative

Ecole primaire de Janaillhac, Académie de Limoges

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11842>

Piste n°2 : Développer les habiletés sociales

Axe 2 :
Stimuler le
sentiment d'être
utile aux autres

La création de dynamiques collectives nécessaires au développement des habiletés sociales de l'élève peut être facilitée par la mise en œuvre de projets stimulant le sentiment d'être utile à autrui.

- Développer le sentiment d'utilité dans la gestion des conflits et l'apaisement du climat scolaire

Médiation par les pairs autour de la santé globale : liaison école/collège

Ecole primaire Courbessac, Nîmes, Académie de Montpellier

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11969>

- Développer le sentiment d'utilité dans un projet collectif (coopération entre pairs)

Fréquence Andelle, Web-radio scolaire

Ecole primaire, Flipou, Académie de Rouen

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10243>

- Développer le sentiment d'utilité dans la réalisation d'un projet de territoire

Le blé en herbe, l'école improbable de Trébédan

Ecole primaire, Trébédan, Académie de Rennes

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12106>

Espace de jeux lumineux pour une nouvelle vie d'élève

Lycée français Charles de Gaulle, Londres, Royaume-Uni, Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12060>

Piste n°3 : Accroître la motivation de l'élève

Axe n°1 :
Développer les
activités
dites « plaisantes »

Le développement de la motivation intrinsèque de l'élève dans le cadre des apprentissages fondamentaux passe nécessairement par la réalisation de tâches dites « plaisantes ». Ces tâches ne sont pas des activités divertissantes, elles conservent leur dimension éducative et pédagogique tout en s'appuyant sur une thématique ou une situation d'apprentissage appréciée des élèves. L'objectif est ici de ne pas faire du temps scolaire une contrainte vers une satisfaction différée mais de rendre le temps d'apprentissage attractif et assurant à l'élève une satisfaction immédiate.

- Rendre une situation d'apprentissage attractive : donner le choix à l'élève de son entrée dans les apprentissages

Ateliers par compétence et intelligences multiples à l'école maternelle

Ecole maternelle, Wancourt, Académie de Lille

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12022>

Apprendre avec plaisir

Ecole maternelle Les Badamiers, Académie de La Réunion

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=9553>

- Transformer une activité ludique en situation d'apprentissage

Ma classe chanson

Ecole primaire Malpassé Les Lauriers, Marseille, Académie d'Aix-Marseille

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11738>

Promouvoir la lecture et l'écriture à travers l'utilisation de la tablette

Ecole primaire, Hoste, Académie de Nancy-Metz

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11400>

Projet de film d'animation en maternelle

Lycée français de Bogota, Colombie, Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12039>

Piste n°3 : Accroître la motivation de l'élève

Axe n°2 :
Favoriser la participation de l'élève à des activités éducatives sur les temps péri et extra scolaires

Accroître la motivation d'un élève nécessite le développement d'actions s'adressant à une personne avec ses goûts et ses préférences. Il est parfois difficile dans la gestion d'un groupe de mettre en place des situations d'apprentissage et/ou des activités s'adressant à chacun. Il convient dès lors d'encourager les élèves à multiplier les expériences éducatives et pédagogiques permettant de stimuler leur entrée dans les apprentissages fondamentaux.

- Construire à l'école des situations d'apprentissage à mettre en œuvre en dehors du temps scolaire

Les sacs à album

Ecole maternelle Centre les Pins, Bouc-Bel-Air, Académie d'Aix-Marseille
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12092>

En finir avec les devoirs à la maison

Ecole élémentaire d'Oran, Paris 18^e
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11677>

- Penser l'articulation des interventions éducatives et pédagogiques sur l'ensemble des temps de l'enfant

Apprentissage et nouveaux rythmes scolaires

Ecole primaire Raymonde Bambuck, Pointe à Pitre, Académie de Guadeloupe
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=9900>

Expérimentation langage pour la petite enfance à Vaulx en Velin

Circonscription 1^{er} degré IEN Vaulx en Velin, Académie de Lyon
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10877>

Piste n°4 : Créer un climat de classe serein et sécurisant

Axe 1 :
Favoriser le bien-être des élèves et accroître la qualité de vie à l'école

Le climat scolaire est un déterminant majeur de l'apprentissage influençant la réussite scolaire, l'estime de soi, la motivation, la satisfaction et les attitudes adoptées par les élèves. Afin de créer un climat serein et sécurisant au sein de la classe et de l'école, il convient de rester vigilant sur les trois dimensions de ce climat : dimension des relations interpersonnelles (chaleur affective des enseignants, satisfaction à leur égard, tensions entre eux et les élèves, favoritisme...), dimension du développement personnel de l'élève (engagement et application scolaire), dimension du maintien du système (ordre et organisation dans la classe).

Agir sur le climat scolaire pour améliorer la vie de tous et favoriser la réussite de tous les élèves

Circonscription 1^{er} degré IEN Torcy, Académie de Créteil

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11878>

Savoir-être et climat scolaire positif

Ecole Active bilingue Jeannine Manuel, Paris 15^e

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12033>

Mes premiers pas à l'école

Circonscription 1^{er} degré IEN Dammarie-les-lys, Melun, Académie de Créteil

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12217>

Piste n°4 : Créer un climat de classe serein et sécurisant

Axe 2 :
Aider l'élève
dans sa gestion
des émotions

La création d'un climat scolaire serein et sécurisant n'est pas uniquement le fait des acteurs éducatifs et pédagogiques, celui-ci repose en effet aussi bien sur les interactions entre pairs que sur les interactions enseignants/élèves. Première expérience de la vie collective, l'école est aussi un lieu dans lequel l'élève apprend à gérer ses propres émotions ainsi qu'à prendre en compte les émotions d'autrui.

- Aider l'élève à exprimer ses émotions dans un cadre collectif

Comment amener les élèves à coopérer pour mieux vivre ensemble ?

Ecole primaire Marie Curie, Feignies, Académie de Lille

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11937>

Théâtre au service d'une amélioration du climat scolaire et de la prise de parole

Ecole élémentaire, Saint-Germain-sur-Eaulne, Académie de Rouen

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12279>

- Aider l'élève à prendre en compte les émotions d'autrui

Apprendre à vivre ensemble en classe : pour une éducation à l'empathie

Ecole élémentaire Henri Wallon, Trappes, Académie de Versailles

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12193>

SIGNAL N°2 : COMPORTEMENTS ET ATTITUDES RENDANT IMPOSSIBLE L'ACQUISITION DES COMPETENCES ET DES CONNAISSANCES (DIFFICULTES DE COMPORTEMENT EXTERIORISEES)

- Paroles et actes injustifiés d'agression, d'intimidation, de destruction ou encore de refus persistants dans un encadrement justifié

2.1. Les pistes d'action – Comportements et attitudes rendant impossible l'acquisition des compétences et des connaissances (Difficultés de comportement extériorisées)

Les élèves présentant des difficultés de comportement extériorisées peuvent être soutenus par différentes méthodes pédagogiques visant à :

- **Développer les habiletés sociales** de l'élève lui permettant d'adopter des attitudes coopératives et collaboratives, de gérer ses émotions et de contrôler sa colère ;
- **Modifier l'environnement socioéducatif** en adoptant une organisation de l'espace, du temps et des rapports élèves-professeurs plus simple et prévisible, en recentrant l'activité d'enseignement sur les savoirs fondamentaux et en plaçant davantage l'élève en situation de résolution de problème (même complexe) ;
- **Encourager et valoriser les comportements positifs** de l'élève et instaurer une dynamique collective permettant de renforcer ces comportements positifs ;
- **Développer le jugement moral**, expliciter et travailler les règles applicables à la vie collective.

2.2. Les exemples d'action – Comportements et attitudes rendant impossible l'acquisition des compétences et des connaissances (Difficultés de comportement extériorisées)

Piste n°1 : Développer les habiletés sociales	
<p>Axe 1 : Favoriser chez l'élève le développement d'attitudes coopératives et collaboratives</p>	<p>Certaines activités pratiquées en classe favorisent le développement des habiletés sociales de l'élève car elles en font un prérequis indispensable à la réalisation d'une tâche. Les activités coopératives et collaboratives entrent dans ce registre, elles permettent à l'élève d'adopter les attitudes attendues par l'Ecole et nécessaires à la réalisation d'une œuvre ou d'une tâche collective.</p> <p>Personnaliser les apprentissages en classe coopérative avec les TICE et l'ENT Ecole primaire, Saint Hilaire de la Noaille, Académie de Bordeaux http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11271</p> <p>Entrer dans l'ère du numérique et renouveler ses pratiques pédagogiques Ecole primaire privée Sainte Marie, Vallet, Académie de Nantes http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12167</p> <p>Réduire les inégalités sociales et scolaires Ecole maternelle, Chatillon sur Marne, Académie de Reims http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11507</p> <p>Consulter également, sur la même thématique, les exemples d'action proposés pour les élèves présentant des difficultés de comportement intériorisées : Exemples d'action – Signal n°1 – Mal-être à l'école (Difficultés de comportement intériorisées)</p>

Piste n°1 : Développer les habiletés sociales

Axe 2 :
Aider l'élève à
gérer ses
émotions et
notamment sa
colère

Il est parfois nécessaire d'aider les élèves présentant des difficultés de comportement extériorisées à exprimer et maîtriser leurs émotions (notamment leur colère). Certaines pratiques éducatives, s'interrogeant notamment sur la prévention des violences et la gestion des conflits en milieu scolaire, favorisent le développement des compétences nécessaires à une communication non violente et à la recherche apaisée de solutions.

Scolarisation des enfants de moins de trois ans

Ecole maternelle Alphonse Daudet, Sirocc, Académie de Clermont-Ferrand

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12430>

Le bonheur est dans l'école

Ecole élémentaire Lamartine, Saint-Chamond, Académie de Lyon

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11882>

On se questionne et on s'implique pour prévenir les violences

Ecole primaire Stella, Saint-Leu, Académie de la Réunion

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10898>

Les émotions à l'école et la gestion des conflits

Circonscription 1^{er} degré IEN Pays de Gex, Académie de Lyon

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11884>

Piste n°2 : Modifier l'environnement socioéducatif

Axe 1 :
Adopter une organisation de l'espace, du temps et des rapports élèves-professeurs plus simple et prévisible

La modification de l'environnement socio-éducatif de l'élève peut avoir un impact sur le développement de ses compétences et sa capacité à entrer dans les apprentissages (concentration, motivation...). L'organisation de l'école et de la classe (espace et temps) ainsi que les relations élèves-professeurs doivent être pour les élèves présentant des difficultés de comportement extériorisées à la fois plus simples et plus prévisibles.

- Modifier l'organisation spatiale et temporelle

J'explore mon école donc je me construis

Ecole maternelle Jean Lurçat, Lormont, Académie de Bordeaux
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10154>

Maison des apprentissages : la maternelle comme un village

Ecole maternelle Caraque, Les Abymes, Académie de la Guadeloupe
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12209>

- Réduire le ratio maîtres-élèves et développer la co-intervention

LéA « Plus de Maîtres que de classes »

Circonscription 1^{er} degré Saint Malo ville, Académie de Rennes
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11853>

Une co-intervention Enseignant/Maître E dans un CP aménagé

Ecole élémentaire Pierre Brossolette, Plaisir, Académie de Versailles
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12171>

- Prévoir un environnement socioéducatif spécifique pour les élèves en difficulté identifiés

Plan de prévention du décrochage scolaire en bassin Eclair

Circonscription 1^{er} degré IEN Pointe-à-Pitre, Académie de Guadeloupe
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=9874>

Piste n°2 : Modifier l'environnement socioéducatif	
<p>Axe 2 : Recentrer l'activité d'enseignement sur les savoirs fondamentaux</p>	<p>Pour les élèves présentant des difficultés de comportement extériorisées, il convient de recentrer l'activité d'enseignement sur les savoirs fondamentaux en luttant contre l'illettrisme et l'innumérisme. Diverses pratiques pédagogiques, mobilisant parfois l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, permettent d'appréhender cette question de l'acquisition des connaissances nécessaires au développement d'apprentissages futurs.</p> <p>Imagier vocal numérique au service du langage Ecole maternelle Henri Wallon, Le Port, Académie de la Réunion http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10433</p> <p>Arithmétique et compréhension à l'école élémentaire (ACE) ESPE de Bretagne http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10782</p> <p>THEMOTS : combattre l'inégalité linguistique et prévenir l'illettrisme ESPE de Bretagne http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11319</p> <p>Transition GS/CP : Construire le langage de l'élève Circonscription 1^{er} degré IEN Saint François, Académie de Guadeloupe http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12206</p>

Piste n°2 : Modifier l'environnement socioéducatif	
<p>Axe 3 : Favoriser les situations d'apprentissage prenant la forme de résolution de problème</p>	<p>La modification de l'environnement socio-éducatif passe également par la modification des situations d'apprentissage. L'approche par résolution de problème mise sur la participation active de l'élève dans le processus d'apprentissage. Elle cherche également à susciter et à développer la curiosité de l'élève et vise à améliorer l'acquisition, en autonomie, de connaissances nouvelles.</p> <p>Maths à modeler Inspection académique de l'Isère, Académie de Grenoble http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12102</p> <p>Chercher en mathématiques Cycle 3 Circonscription 1^{er} degré IEN Vénissieux Sud, Académie de Lyon http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12161</p> <p>Défi scratch Aveyron Circonscription 1^{er} degré IEN Saint-Afrique, Académie de Toulouse http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11907</p>

Piste n°3 : Encourager et valoriser les comportements positifs

<p>Axe 1 : Valoriser les élèves adoptant des comportements positifs</p>	<p>Le système scolaire est structuré sur un ensemble cohérent de règles et de sanctions régulant les comportements de l'élève. Si cette structure est souvent très développée pour punir les comportements prohibés, elle n'est pas nécessairement pensée et organisée pour mettre en valeur et récompenser les comportements positifs adoptés par certains élèves. Il existe néanmoins certaines actions innovantes mises en œuvre en France comme au Québec pour valoriser et soutenir les comportements positifs.</p> <p>Soutien au comportement positif Académie de Besançon http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12027</p> <p>Ceintures de comportement Circonscription 1^{er} degré IEN Carpentras, Académie d'Aix-Marseille http://www.carpentras.iен.84.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?rubrique144</p> <p>Billets de félicitations Circonscription 1^{er} degré IEN Carpentras, Académie d'Aix-Marseille http://www.carpentras.iен.84.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?rubrique146</p> <p>« Je suis capable, j'ai réussi » Comité québécois pour les jeunes en difficultés de comportement, Canada http://cqjdc.org/wp/evenements/concours-les-prix/je-suis-capable-jai-reussi/</p>
---	---

Piste n°3 : Encourager et valoriser les comportements positifs

<p>Axe 2 : Instaurer une dynamique collective permettant le développement d'attitudes positives</p>	<p>Le développement des comportements positifs nécessitent parfois la mise en place d'une dynamique collective favorisant l'émergence de ces comportements. Les activités centrées sur l'acquisition des compétences sociales et civiques du socle commun et certaines activités pensées avec les outils numériques entrent particulièrement dans cet axe de travail.</p> <p>L'audiovisuel, un levier pour favoriser les apprentissages et le climat scolaire Inspection académique de l'Isère, Académie de Grenoble http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12077</p> <p>Les ambassadeurs des valeurs de la République Circonscription 1^{er} degré IEN Iles du Nord, Saint-Martin, Académie de Guadeloupe http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12207</p> <p>Vers la citoyenneté Ecole élémentaire Alfred Isautier, Saint-Pierre, Académie de la Réunion http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=8194</p> <p>Deux actions d'apprentissage de la citoyenneté à l'école maternelle Ecole maternelle le Parc, Knutange, Académie de Nancy-Metz http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11531</p>
---	--

Piste n°4 : Développer le jugement moral	
<p>Axe 1 : Expliciter les valeurs qui sous-tendent l'organisation de la vie collective</p>	<p>Développer le jugement moral des élèves présentant des difficultés de comportement extériorisées passe en premier lieu par l'explicitation des valeurs qui sous-tendent l'organisation de la vie collective. Ces valeurs ont un impact sur les règles applicables au sein de l'école, sur les règles coutumières non écrites applicables à chaque individu et sur les normes juridiques applicables à l'organisation politique d'une société.</p> <p>Le théâtre-forum pour enseigner la morale laïque Circonscription 1^{er} degré IEN Gosier Sainte Anne, Le Gosier, Académie de Guadeloupe http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=9838</p> <p>Mixité parité genre Ecole élémentaire Peyrouat, Mont de Marsan, Académie de Bordeaux http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10009</p> <p>Numérique et humanité Ecole primaire Carlepont, Académie d'Amiens http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11557</p>

Piste n°4 : Développer le jugement moral	
Axe 2 : Sensibiliser les élèves aux questions, enjeux et choix moraux et éthiques	<p>L'explicitation des valeurs sur laquelle la société repose est un exercice nécessaire mais non suffisant au développement du jugement moral. Il convient également de placer les élèves dans des situations proposant des dilemmes moraux. Cette sensibilisation aux enjeux de la morale et des valeurs peut s'appuyer sur les exemples historiques et littéraires abordés en classe.</p> <p>L'heure de philo à l'école primaire Ecole primaire, Armaucourt, Académie de Nancy-Metz http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=6791</p> <p>Projet collectif citoyen Ecole primaire Sandy Ground, Saint Martin, Académie de Guadeloupe http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10051</p>

SIGNAL N°3 : DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE

- Retard dans les apprentissages fondamentaux (Lecture et écriture principalement)

3.1. Les pistes d'action – Difficultés d'apprentissage

Les élèves présentant des difficultés de comportement extériorisées peuvent être soutenus par différentes méthodes pédagogiques visant à :

- **Développer les habiletés sociales** de l'élève en favorisant les pratiques coopératives et collaboratives entre pairs et en stimulant l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la coopération (entraînement aux différents modes d'expression) ;
- **Accroître les temps d'aide individuelle** (soutien scolaire, coaching scolaire...) ;
- **Valoriser les progrès de l'élève ;**
- **Encourager l'élève à persévérer dans son effort.**

3.2. Les exemples d'action – Difficultés d'apprentissage

Piste n°1 : Développer les habiletés sociales	
<p>Axe 1 : Favoriser chez l'élève le développement d'attitudes coopératives et collaboratives</p>	<p>Certaines activités pratiquées en classe favorisent le développement des habiletés sociales de l'élève car elles en font un prérequis indispensable à la réalisation d'une tâche. Les activités coopératives et collaboratives entrent dans ce registre, elles permettent à l'élève d'adopter les attitudes attendues et nécessaires à la réalisation d'une œuvre ou d'une tâche collective.</p> <p>Personnaliser les apprentissages en classe coopérative avec les TICE et l'ENT Ecole primaire, Saint Hilaire de la Noaille, Académie de Bordeaux http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11271</p> <p>Entrer dans l'ère du numérique et renouveler ses pratiques pédagogiques Ecole primaire privée Sainte Marie, Vallet, Académie de Nantes http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12167</p> <p>Réduire les inégalités sociales et scolaires Ecole maternelle, Chatillon sur Marne, Académie de Reims http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11507</p> <p>Consulter également, sur la même thématique, les exemples d'action proposés pour les élèves présentant des difficultés de comportement intériorisées : Exemples d'action – Signal n°1 – Mal-être à l'école (Difficultés de comportement intériorisées)</p>

Piste n°1 : Développer les habiletés sociales	
<p>Axe 2 : Stimuler l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la coopération</p>	<p>La coopération entre pairs ou entre enseignants et élèves ne va pas de soi. Elle nécessite en effet le développement d'habiletés sociales permettant tout à la fois de s'exprimer, d'écouter et de prendre en compte la parole d'autrui, de modérer ou de maîtriser l'expression de ses propres émotions... Dans le cadre de la théorie des intelligences multiples proposée par Howard Gardner (1983), cet axe de travail correspondrait au développement de l'intelligence interpersonnelle.</p> <p>La philo attitude Ecole élémentaire Ferdinand Buisson, Villeveyrac, Académie de Montpellier http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=7598</p> <p>Projet Classe Radio Ecole Albert Camus, Rabat, Maroc, Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE) http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12131</p> <p>En quête de ses origines : correspondances et rencontres Ecole primaire Joliot Curie, Limoges, Académie de Limoges http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11997</p> <p>Mon doudou et moi Lycée français Vincent Van Gogh, Pays-Bas, Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE) http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12057</p>

Piste n°2 : Accroître les temps d'aide individuelle	
<p>Axe 1 : Développer des temps d'aide individuelle et individualisée au sein de l'école</p>	<p>Il est important pour les élèves les plus en difficultés face aux apprentissages d'aménager des temps d'aide individuelle ou individualisée. Cette aide peut être proposée dans la classe ou hors la classe, par les enseignants ou par des acteurs extérieurs à l'école. Ces temps d'aide ne permettent pas toujours de « rattraper » le retard accumulé, mais ils facilitent l'intégration des apprentissages et la progression de l'élève au regard des connaissances et des compétences déjà acquises.</p> <p>La posture d'aide du maître et la lisibilité des démarches et dispositifs d'aide Ecole primaire Benney, Académie de Nancy-Metz http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11847</p> <p>Aide individualisée à l'école élémentaire Ecole élémentaire Konacker les Mimosas, Hayange, Académie de Nancy-Metz http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11542</p> <p>Différenciation pédagogique et didactique en primaire grâce aux tablettes Ecole primaire privée Saint Jospeh, Renaze, Académie de Nantes http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10179</p>

Piste n°2 : Accroître les temps d'aide individuelle	
<p>Axe 2 : Penser l'articulation des interventions éducatives et pédagogiques proposant une aide individuelle à l'élève</p>	<p>Les temps d'aide individuelle proposés à l'élève dans le premier degré sollicitent parfois de nombreux acteurs éducatifs et pédagogiques. Or l'efficacité de ces temps repose sur la capacité de ces acteurs à coordonner leurs actions en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquant aux autres acteurs les informations relatives à l'élève et à ses progrès ; - Articulant leurs interventions pour diversifier les méthodes et situations d'apprentissage sur les connaissances et compétences à acquérir ; - Partageant des objectifs de travail communs reposant sur les besoins et difficultés de l'élève. <p>Aide au travail personnel de l'élève en présence des parents et des enseignants Ecole élémentaire Jacques Prévert, Yzeure, Académie de Clermont-Ferrand http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=7399</p> <p>La fluence en lecture : levier des apprentissages Ecole élémentaire colette, Le Havre, Académie de Rouen http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12319</p> <p>CAP : Club animation Prévention : Vivre ensemble à la Chaumière Ecole primaire la Chaumière, Saint Denis, Académie de la Réunion http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11478</p>

Piste n°3 : Valoriser les progrès de l'élève

Axe 1 :
Rendre le
progrès de
l'élève explicite
et lisible

Comment rendre le progrès de l'élève explicites et lisibles pour lui-même, ses parents et l'ensemble des acteurs éducatifs et pédagogiques intervenant sur le temps scolaire et périscolaire ? Plusieurs outils ont été développés en ce sens pour faire évoluer les modalités d'évaluation du travail des élèves :

- Le carnet de suivi des apprentissages qui sera mis en place dans les écoles maternelles à partir de la rentrée 2016.

Mise en place du carnet de suivi des apprentissages

<http://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html>

- Les livrets de compétences ou cahiers de progrès permettant d'identifier ce qui a été acquis par l'élève et ce qu'il reste à apprendre.

Brevets de réussite et livrets de compétence numérique

Ecole maternelle La Madeleine, Tournan en Brie, Académie de Créteil

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10183>

- Les brevets de réussite et autres évènements (ex : défis, rallyes...) actant l'acquisition de compétences et rythmant la progression de l'élève.

Défi scratch Aveyron

Circonscription 1^{er} degré IEN Saint-Afrique, Académie de Toulouse

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11907>

Un mini-brevet de réussite à la maternelle pour une évaluation positive

Ecole maternelle l'Houëzel, Le Gosier, Académie de Guadeloupe

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12205>

Piste n°3 : Valoriser les progrès de l'élève	
<p>Axe 2 : Reconnaître et récompenser les progrès de l'élève</p>	<p>La valorisation des progrès de l'élève présente deux intérêts majeurs. Elle permet en premier lieu de reconnaître et de prendre en considération les compétences développées par l'élève. Dans l'idéal cette valorisation prend en compte aussi bien les compétences acquises au sein de la classe que celles acquises en dehors de l'école. La valorisation des progrès de l'élève permet en second lieu de donner à voir aux parents d'élèves et à l'ensemble de la communauté éducative les efforts déployés par l'élève pour augmenter son niveau de connaissances et de compétences.</p> <p>Semaines « Réussites et partages » Circonscription 1^{er} degré IEN Limoges II, Académie de Limoges http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12405</p> <p>Evaluations motivantes en primaire Ecole primaire Olivier de Serres, Roubaix, Académie de Lille http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11612</p> <p>Contes mis en musique électroacoustique Ecole élémentaire Henri IV, Bordeaux, Académie de Bordeaux http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10167</p>

Piste n°4 : Encourager l'élève à persévérer dans son effort

Axe 1 :
Dispenser à
l'élève des
conseils et des
encouragements
pour l'aider à se
projeter dans
l'avenir

Les élèves présentant des difficultés relatives aux apprentissages peuvent être parfois découragés face à l'effort à accomplir. Indépendamment de la nécessité de fixer à cet élève des objectifs ambitieux mais réalisables et réalistes, il convient d'encourager quotidiennement cet élève pour l'aider à réaliser les tâches et activités mises en place. Ces encouragements qui ne doivent pas provenir uniquement de l'enseignant mais de l'ensemble de la communauté éducative peuvent également aider l'élève à se projeter dans l'avenir, à exprimer ses ambitions et/ou aspirations ainsi qu'à les réaliser.

Mon avenir, mon métier

Ecole primaire H. Williams 1, Saint-Martin, Académie de Guadeloupe
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12208>

Ce que je serai plus tard...

Ecole élémentaire Saint-Sylvestre-Pragoulin, Académie de Clermont
<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12547>

Mur des encouragements

Journée de la persévérance scolaire, Québec, Canada
<http://jembarque.ca/fr/embarquer/inscrire-une-activite/mur-des-encouragements/>

Piste n°4 : Encourager l'élève à persévérer dans son effort	
<p>Axe 2 : Rythmer l'année par des évènements collectifs encourageant les élèves à poursuivre leur parcours scolaire</p>	<p>Indépendamment des encouragements individuels dispensés à chaque élève, il paraît opportun de rythmer l'année scolaire par l'organisation d'évènements collectifs autour de la persévérance scolaire. Ces évènements ont pour objectif de développer une dynamique collective permettant de susciter chez l'élève un sentiment d'appartenance à une communauté d'apprentissage. Ces évènements pourront être utilement mis en œuvre lors de la « Semaine de la persévérance scolaire ».</p> <p>Chaîne humaine Ecole Jules Ferry, La Celle Saint Cloud, Académie de Versailles http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_283706/chaine-humaine-a-lecole-jules-ferry-de-la-celle-saint-cloud</p> <p>Lâcher de ballons Ecole Jacques Brel, Courcouronnes, Académie de Versailles http://lache-pas-lecole.ac-versailles.fr/Lache-de-ballon-a-Courcouronnes</p> <p>Idées d'activité pour les tout-petits et les 6-12 ans lors de la Journée de la persévérance scolaire Journée de la persévérance scolaire, Québec, Canada http://jembarque.ca/fr/embarquer/inscrire-une-activite/decouvrir-des-idees-d-activites/tout-petits/ http://jembarque.ca/fr/embarquer/inscrire-une-activite/decouvrir-des-idees-d-activites/6-12-ans/</p>

SIGNAL N°4 : FAIBLE APPETENCE POUR LES OBJETS SCOLAIRES ET FAIBLE MOTIVATION

- Etat d'impuissance : attente presque inéluctable de l'effort et apprentissage progressif de l'abandon
- Evitement de l'effort
- Faible estime de soi et de ses capacités

4.1. Les pistes d'action – Faible appétence pour les objets scolaires et faible motivation

Les élèves présentant des difficultés de comportement extériorisées peuvent être soutenus par différentes méthodes pédagogiques visant à :

- **Développer la concertation et la coordination des acteurs éducatifs** (élève, famille, école, autres acteurs éducatifs publics et associatifs) qui doivent être conscients de la nécessité d'aider le jeune ;
- **Accroître l'estime de soi** en rendant explicite et lisible le progrès de l'élève, en mettant en valeur les compétences acquises à l'école et en dehors de l'école, et en développant la capacité de l'élève à s'autoréguler dans les apprentissages ;
- **Accroître la motivation scolaire de l'élève** en l'impliquant dans des tâches ou des projets scolaires qui favorisent le développement de son autonomie.

4.2. Les exemples d'action – Faible appétence pour les objets scolaires et faible motivation

Piste n°1 : Développer la concertation et la coordination des acteurs éducatifs (Alliances éducatives)	
<p>Axe 1 : Renforcer la coordination des acteurs éducatifs dans le cadre des contrats et plans éducatifs locaux</p>	<p>De nombreux acteurs éducatifs et pédagogiques interviennent auprès des élèves du premier degré grâce à l'existence de dispositifs et de structures collectives d'accueil développées notamment chez les plus jeunes. Ces structures, possédant chacune des modes d'intervention qui leur sont propres, doivent nécessairement se concerter et coordonner leur action à destination des enfants, particulièrement autour des enjeux de la persévérance scolaire. Les différents acteurs éducatifs et pédagogiques peuvent, à titre d'exemple, s'engager, par leur action, à inciter les élèves à poursuivre leur scolarité.</p> <p>Une organisation au service de la motivation et de l'aide aux apprentissages Ecole primaire public Joliot-Curie, Ottange, Académie de Nancy-Metz http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11518</p> <p>Expérimentation académique : Alliances éducatives Académie de Nancy-Metz http://dsden88.ac-nancy-metz.fr/reunion-de-lancement-des-alliances-educatives--77085.kjsp</p>

Piste n°1 : Développer la concertation et la coordination des acteurs éducatifs (Alliances éducatives)

<p>Axe 2 : Développer les actions de coéducation pour renforcer les relations écoles-familles</p>	<p>Les chances de poursuivre un parcours scolaire sont d'autant plus élevées que la famille est impliquée dans la scolarité de son enfant. Il apparaît dès lors opportun de renforcer la concertation et la coordination des actions éducatives avec les parents d'élèves sur ce qu'il peut être proposé à l'élève, dans le respect des programmes obligatoires, et sur les méthodes d'apprentissage utilisées en classe ou en dehors de la classe.</p> <p>Penser la relation avec les familles Circonscription 1^{er} degré IEN Vichy, Académie de Clermont-Ferrand http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10533</p> <p>Ecole ouverte Ecole maternelle Lavoisier, La Rochelle, Académie de Poitiers http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11647</p> <p>Passer du face à face au coude à coude Ecole primaire Jean Moulin, Nîmes, Académie de Montpellier http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=8743</p> <p>Ouverture aux langues à l'école maternelle Ecole maternelle La Serinette, Toulon, Académie de Nice http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=6595</p>
---	--

Piste n°2 : Accroître l'estime de soi	
<p>Axe 1 : Rendre le progrès de l'élève explicite et lisible</p>	<p>Comment rendre le progrès de l'élève explicite et lisible pour lui-même, ses parents et l'ensemble des acteurs éducatifs et pédagogiques intervenant sur le temps scolaire et périscolaire ? Plusieurs outils ont été développés en ce sens pour faire évoluer les modalités d'évaluation du travail des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le <u>carnet de suivi des apprentissages</u> qui sera mis en place dans les écoles maternelles à partir de la rentrée 2016. <p>Mise en place du carnet de suivi des apprentissages http://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les <u>livrets de compétences ou cahiers de progrès</u> permettant d'identifier ce qui a été acquis par l'élève et ce qu'il reste à apprendre. <p>Brevets de réussite et livrets de compétence numérique Ecole maternelle La Madeleine, Tournan en Brie, Académie de Créteil http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10183</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les <u>brevets de réussite</u> et autres évènements (ex : défis, rallyes...) actant l'acquisition de compétences et rythmant la progression de l'élève. <p>Défi scratch Aveyron Circonscription 1^{er} degré IEN Saint-Afrique, Académie de Toulouse http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11907</p> <p>Un mini-brevet de réussite à la maternelle pour une évaluation positive Ecole maternelle l'Houëzel, Le Gosier, Académie de Guadeloupe http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12205</p>

Piste n°2 : Accroître l'estime de soi	
<p>Axe 2 : Mettre en valeur les compétences acquises à l'école et en dehors de l'école</p>	<p>La valorisation des acquis de l'élève nécessite que l'on reconnaisse et/ou que l'on prenne en considération dans la construction des enseignements les compétences de l'élève : que celles-ci aient été développées au sein de la classe ou en dehors de la classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser auprès des parents d'élèves les compétences acquises en classe <p>Quand les parents nous content une histoire... Ecole primaire Descartes-Montesquieu, Lille http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12014</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les « talents » des élèves auprès de la communauté éducative <p>Soirée des talents Mantes-la-ville, Académie de Versailles http://lachepaslecole.ac-versailles.fr/Soiree-des-talents-a-Mantes-la-Ville-78</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les compétences acquises sur le temps scolaire et périscolaire grâce à l'articulation des acteurs éducatifs et pédagogiques <p>Accompagnement personnalisé/Activités pédagogiques complémentaires Circonscription 1^{er} degré IEN La Réole, Académie de Bordeaux http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10159</p>

Piste n°2 : Accroître l'estime de soi

Axe 3 : Développer la capacité de l'élève à s'autoréguler dans les apprentissages	<p>S'autoréguler c'est mettre en place de soi-même, des stratégies ou des méthodes d'apprentissage dans l'objectif de maîtriser un corpus de connaissances. Les meilleurs élèves sont généralement ceux qui à la fois sont confiants dans leurs capacités de réussite et qui estiment avec pertinence leurs chances de réussite.</p> <ul style="list-style-type: none">• Être en capacité de choisir ses thématiques d'entrée dans les apprentissages et ses modalités de travail <p>Personnaliser les apprentissages en classe coopérative Ecole primaire Saint-Hilaire-de-la-Noaille, Académie de Bordeaux http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11271</p> <p>Enfants acteurs et chercheurs pour la réussite de tous Ecole maternelle Jean Zay, Villeurbanne http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12142</p> <ul style="list-style-type: none">• Être en capacité de s'autoévaluer <p>Twictée Ecole élémentaire La Chapelle, Freyming-Merlebach, Académie de Nancy-Metz http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11589</p>
--	--

Piste n°3 : Accroître la motivation scolaire de l'élève	
<p>Axe 1 : Impliquer l'élève dans des projets scolaires qui donnent du sens aux apprentissages</p>	<p>L'articulation des apprentissages sous la forme de projets scolaires mobilisant une partie ou l'ensemble des connaissances et compétences relevant du socle commun peut avoir un impact sur la motivation scolaire des élèves. Ces projets permettent en effet de détourner l'objet de l'apprentissage pour en faire, non une fin en soi, mais un moyen au service d'une activité cohérente. Cette activité, lorsqu'elle repose sur les centres d'intérêt des élèves, permet également de donner du sens aux apprentissages fondamentaux, les replaçant dans une expérience scolaire qui doit susciter d'elle-même l'envie et l'intérêt des élèves.</p> <p>La grande journée du Wayang Lycée français de Jakarta, Indonésie, Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE) http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12120</p> <p>Réalisation d'une fiction interactive en point and click Inspection académique de l'Isère, Académie de Grenoble http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12098</p> <p>Webmuseum de l'Eure Inspection académique de l'Eure, Académie de Rouen http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12082</p> <p>Sciences en réseau de la maternelle au collège Collège Paul Riquet, Béziers, Académie de Montpellier http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11079</p>

Piste n°3 : Accroître la motivation scolaire de l'élève

Axe 2 :
Impliquer
l'élève dans
des tâches qui
accroissent son
autonomie et
développent sa
capacité
d'action

La motivation scolaire de l'élève peut également être accrue par la réalisation de tâches permettant d'augmenter la capacité d'action de l'élève et permettant de le responsabiliser. Ce développement de l'autonomie peut s'effectuer en laissant l'opportunité à l'élève de choisir soit la thématique de travail, dans le cadre des programmes obligatoires, soit les modes d'organisation qu'il souhaite privilégier pour réaliser la tâche proposée. Cette responsabilisation peut être actée formellement dans le cadre d'un contrat (ex : contrat d'objectifs).

Azay augmenté : pour une visite enrichie d'Azay-le-rideau

Ecole primaire, Druye, Académie d'Orléans-Tours

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11796>

Spect'acteur

Ecole primaire privée, Petit Saint-Grégoire, Académie d'Orléans-Tours

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11849>

Atelier robotique et défis scientifiques

Lycée français de Saint Domingue, République Dominicaine, Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12047>

TABLEAUX RECAPITULATIFS

Signal n°1 : Mal être à l'école – Difficultés de comportement intériorisées (sous-réactif)

Pistes d'action	Axes de travail
Accroître l'estime de soi	Rendre le progrès de l'élève explicite et lisible
	Mettre en valeur les compétences acquises à l'école et en dehors de l'école
	Développer la capacité de l'élève à s'autoréguler dans les apprentissages
Développer les habiletés sociales	Aider l'élève à trouver sa place au sein d'un collectif
	Stimuler le sentiment d'être utile aux autres
Accroître la motivation de l'élève	Développer les activités dites « plaisantes »
	Favoriser la participation de l'élève à des activités éducatives sur les temps péri et extra scolaires
Créer un climat de classe serein et sécurisant	Favoriser le bien-être des élèves et accroître la qualité de vie à l'école
	Aider l'élève dans la gestion de ses émotions

Signal n°2 : Comportements et attitudes rendant impossible l'acquisition des compétences et des connaissances – Difficultés de comportement extériorisées (sur-réactif)

Pistes d'action	Axes de travail
Développer les habiletés sociales	Favoriser chez l'élève le développement d'attitudes coopératives et collaboratives
	Aider l'élève à gérer ses émotions et notamment sa colère
Modifier l'environnement socio-éducatif	Adopter une organisation de l'espace, du temps et des rapports élèves-professeurs plus simple et prévisible
	Recentrer l'activité d'enseignement sur les savoirs fondamentaux
	Favoriser les situations d'apprentissage prenant la forme de résolution de problème
Encourager et valoriser les comportements positifs	Valoriser les élèves adoptant des comportements positifs
	Instaurer une dynamique collective permettant le développement d'attitudes positives
Développer le jugement moral	Expliciter les valeurs qui sous-tendent l'organisation de la vie collective
	Sensibiliser les élèves aux questions, enjeux et choix moraux et éthiques

Signal n°3 : Difficultés d'apprentissage

Pistes d'action	Axes de travail
Développer les habiletés sociales	Favoriser chez l'élève le développement d'attitudes coopératives et collaboratives
	Stimuler l'acquisition des connaissances et des compétences
Accroître le temps d'aide individuelle	Développer des temps d'aide individuelle et individualisée au sein de l'école
	Penser l'articulation des interventions éducatives et pédagogiques proposant une aide individuelle à l'élève
Valoriser les progrès de l'élève	Rendre le progrès de l'élève explicite et lisible
	Reconnaître et récompenser les progrès de l'élève
Encourager l'élève à persévérer dans son effort	Dispenser à l'élève des conseils et des encouragements pour l'aider à se projeter dans l'avenir
	Rythmer l'année par des événements collectifs encourageant les élèves à poursuivre leur parcours scolaire

Signal n°4 : Faible appétence pour les objets scolaires et faible motivation

Pistes d'action	Axes de travail
Développer la concertation et la coordination des acteurs éducatifs	Renforcer la coordination des acteurs éducatifs dans le cadre des contrats et plans éducatifs locaux
	Développer les actions de coéducation pour renforcer les relations écoles-familles
Accroître l'estime de soi	Rendre le progrès de l'élève explicite et lisible
	Mettre en valeur les compétences acquises à l'école et en dehors de l'école
	Développer la capacité de l'élève à s'autoréguler dans les apprentissages
Accroître la motivation scolaire de l'élève	Impliquer l'élève dans des projets scolaires qui donnent du sens aux apprentissages
	Impliquer l'élève dans des tâches qui accroissent son autonomie et développent sa capacité d'action

PARTIE 2 : CONSTRUIRE LES OUTILS DE PILOTAGE

Les actions mises en œuvre en faveur de la persévérance scolaire sont élaborées et déployées à l'échelon local. Construites par les équipes éducatives et pédagogiques en partenariat avec l'ensemble des membres de la communauté éducative, ces actions répondent à un contexte et à un public spécifique². Les mesures proposées peuvent donc varier d'une école à l'autre, voire d'une classe à l'autre. Dans ce contexte, il appartient aux services académiques de mettre en œuvre des actions permettant :

- De développer chez les acteurs éducatifs et pédagogiques la capacité à élaborer et à mettre en œuvre des mesures adaptées aux problèmes qu'ils rencontrent et aux caractéristiques locales existantes sur les enjeux de la persévérance scolaire ;
- De promouvoir des modalités d'organisation administratives, éducatives et pédagogiques nécessaires à l'émergence et au développement d'actions en faveur de la persévérance scolaire.

Il s'agit donc tout à la fois d'encourager le développement d'initiatives locales reposant sur le diagnostic et la capacité d'action des acteurs de terrain et d'identifier et de promouvoir les pratiques administratives, éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de ces initiatives, en ce sens que ces pratiques constituent un invariant de la politique publique de la « persévérance scolaire »³.

Le présent document propose plusieurs outils et pistes sur ces deux axes de travail en articulation avec la « Semaine de la persévérance scolaire ». Il synthétise également les grands principes d'action sur lesquels les services académiques peuvent s'appuyer afin de développer leurs propres actions et leurs propres outils de pilotage.

² Le public accueilli par l'école.

³ Le dénominateur commun de la politique menée dans les différentes écoles.

1. Encourager le développement des initiatives locales

La « Semaine de la persévérance scolaire » est l'occasion d'identifier, de valoriser mais également d'encourager l'émergence d'initiatives locales sur le thème de la persévérance scolaire.

Stimuler l'élaboration et la mise en œuvre d'actions locales suppose, pour les services académiques, de contribuer à l'information et à la formation des acteurs éducatifs et pédagogiques au contact direct des élèves. Ces moments d'information et de formation peuvent être conçus à destination des personnels de l'Education nationale et de leurs partenaires locaux, permettant ainsi de construire les fondements d'une culture commune reposant sur des constats partagés et des objectifs éducatifs communs. Le présent document propose, à titre indicatif, plusieurs thèmes de formation possibles autour de la persévérance scolaire dans le premier degré.

Ces temps de formation, propices à l'impulsion d'une dynamique académique, ne peuvent cependant remplacer la construction d'une politique structurelle de long terme. Dès lors, il appartient aux services académiques de se questionner sur les modalités ainsi que sur le contenu de l'accompagnement qu'ils sont en capacité de proposer aux acteurs éducatifs et pédagogiques locaux. Le présent document propose, à titre indicatif, un exemple d'accompagnement s'appuyant sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets d'école obligatoires.

1.1. La formation des acteurs éducatifs et pédagogiques

Il appartient aux services académiques de développer les actions de formation à destination des acteurs éducatifs et pédagogiques sur les enjeux de la persévérance scolaire. Ces actions de formation peuvent entrer dans un cadre formel (formation initiale statutaire, formation continue) ou dans un cadre non formel (regroupements, séminaires, évènements académiques spécifiques...). Elles peuvent également s'inscrire dans le cadre de la Semaine de la persévérance scolaire à l'instar du séminaire académique organisé par l'Académie d'Amiens en novembre 2015.

Thèmes de formation possibles

1. Les enjeux de la persévérance scolaire dans le premier degré

Objectifs de la formation

Connaître les enjeux de la persévérance scolaire dans le premier degré

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles au regard de ses enjeux : Identifier au sein de sa classe ou au sein de son école les signaux pouvant conduire à un désengagement scolaire de l'élève, élaborer et mettre en œuvre des actions pour prévenir ce désengagement

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Qu'est-ce que la persévérance scolaire ? D'où vient ce concept ? Quelle vision du système éducatif induit-il ? Sur quelle base scientifique repose-t-il ? Quels sont les Etats qui l'ont d'ores et déjà développé ?
- A quel « problème public » la politique de la « persévérance scolaire » prétend-elle répondre ? Quels sont les signaux auxquels les acteurs éducatifs et pédagogiques doivent être attentifs ?
- Comment agir ? Quelles sont les principes d'action à respecter ? Y a-t-il des pratiques professionnelles recommandées ? Des pratiques plus efficaces que d'autres ?
- Quelles ressources sont disponibles sur le sujet ? Peut-on être accompagné dans cette démarche et par qui ? Qui contacter en cas de questions ou de difficultés ?

Ressources possibles

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Gouvernement du Québec, *Stratégie d'actions: L'école, j'y tiens!* (2009)
<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/lecole-jy-tiens-tous-ensemble-pour-la-reussite-scolaire/>

Rapport du Groupe d'action sur persévérance et la réussite scolaires au Québec, *Savoir pour pouvoir: Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire* (2009)
<http://www.reseautreussitemontreal.ca/2015/08/savoir-pour-pouvoir-entreprendre-un-chantier-national-pour-la-perserverance-scolaire/>

Persévérance scolaire, réussite éducative et innovation : pilotage de la coopération franco-québécoise, Document de synthèse (2013)
<http://anare.fr/wp-content/uploads/2013/11/RapportFrance-Quebec1.pdf>

Pierre Potvin et Jean-René Lapointe, *Guide de prévention pour les élèves à risque au primaire*, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CREQ), Editions 2010, 2014
http://www.reussiteeducativeestrie.ca/dynamiques/biblio_ens_prof/Guide-primaire_web.pdf

Annie Feyfant, *Enseignement primaire: Les élèves à risque (de décrochage)*, Dossier d'actualité Veille et Analyses de l'Ifé n°80, Décembre 2012
<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=80&lang=fr>

2. Comment accroître la motivation des élèves ?

Objectifs de la formation

Connaître les différents types de motivation et leurs déterminants, les méthodes permettant de les évaluer et les théories scientifiques applicables aux pratiques professionnelles favorisant ou entravant la motivation des élèves

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles au regard des conditions applicables aux activités d'apprentissage pour susciter la motivation des élèves

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Qu'est-ce que le climat motivationnel ? Qu'est-ce que la motivation ? Existe-t-il différentes sortes de motivation (intrinsèque/extrinsèque) ?
- Qu'est-ce que la théorie des buts d'accomplissement ? Quelle influence peut-elle avoir sur les pratiques professionnelles ? Permet-elle de déterminer des conditions d'efficacité des pratiques professionnelles pour susciter la motivation des élèves ?
- Qu'est-ce que la théorie de l'autodétermination ? Quelle influence peut-elle avoir sur les pratiques professionnelles ? Permet-elle de déterminer des conditions d'efficacité des pratiques professionnelles pour susciter la motivation des élèves ?
- Sur la base des travaux de recherches menés sur la motivation des élèves : quels sont les facteurs qui influent le plus sur la motivation des élèves ?
- Sur la base des travaux de recherches menés sur la motivation des élèves : A quelle(s) condition(s) une activité d'apprentissage peut-elle susciter la motivation des élèves ?

Ressources possibles

Philippe Sarrazin, Damien Tessier et David Trouilloud, *Climat motivationnel instauré par l'enseignant et implication des élèves en classe : l'état des recherches*, Revue française de pédagogie n°157, Octobre-décembre 2006

<http://rfp.revues.org/463>

Rolland Viau, *Des conditions à respecter pour susciter la motivation des élèves*, Correspondance, Vol. 5, n°3, février 2000

<http://www.innovation-pedagogique.fr/article358.html>

Rolland Viau, *La motivation en contexte scolaire*, Saint-Laurent, Editions du Renouveau pédagogique, 1994

Daniel Favre, *Cessons de démotiver les élèves. 18 clés pour favoriser l'apprentissage*. Dunod, 2010

Alain Lieury et Fabien Fenouillet, *Motivation et réussite scolaire*, Psycho sup, Dunod, 2013

3. Comment créer les conditions d'un climat scolaire serein et sécurisant pour l'élève ?

Objectifs de la formation

Connaître la notion de climat scolaire et l'influence de ce climat sur les apprentissages et la persévérance scolaire des élèves

Connaître les différents éléments constitutifs d'un « bon » climat scolaire

Être en capacité d'évaluer et de mesurer le climat scolaire de sa classe et de son école

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles au regard des déterminants du climat scolaire et des pratiques éducatives et pédagogiques favorisant la mise en œuvre d'un climat serein et sécurisant pour l'élève

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Qu'est-ce que le climat scolaire ? De quelle manière peut-il être bénéfique aux apprentissages et à la persévérance scolaire ?
- Quels sont les différents déterminants du climat scolaire ?
- Comment évalue-t-on ou comment mesure-t-on le climat scolaire ?
- Sur la base des travaux de recherche menés sur le climat scolaire : quelles pratiques éducatives et pédagogiques permettent d'instaurer et/ou de garantir un climat scolaire serein et sécurisant pour l'élève ?

Ressources possibles

Ministère de l'Éducation nationale, *Guide : Agir sur le climat scolaire à l'école primaire* (2016)

<https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/comprendre.html>

Sauneron, Sarah, *Favoriser le bien-être des élèves, condition de la réussite éducative*, Note d'analyse (Centre d'analyse stratégique), n° 313, janvier 2013

<http://archives.strategie.gouv.fr/cas/content/bien-%C3%AAtre-%C3%A9l%C3%A8ves-NA313.html>

Debarbieux, E., Anton, N., Astor, R.A., Benbenishty, R., Bisson-Vaivre, C., Cohen, J., Giordan, A., Hugonnier, B., Neulat, N., Ortega Ruiz, R., Saltet, J., Veltcheff, C., Vrand, R., *Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration*. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale. MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École (2012)

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/climat-scolaire2012.pdf>

Younes N., Debarbieux E. et Jourdan D., *Le climat scolaire à l'école primaire. Étude de l'influence des variables de milieu sur la perception par les élèves de 6 à 8 ans*, International Journal of Violence and School (2011)

<http://www.ijvs.org/files/Revue-12/05-Younes-IJVS-12.pdf>

Michel Amiel et Thomas Dequin, *Le climat scolaire*, Cahiers pédagogiques, n°523, septembre 2015

4. Comment expliciter, évaluer et valoriser les progrès de l'élève ?

Objectifs de la formation

Connaître les différentes formes de l'évaluation et les différents objectifs de celle-ci

Connaître les conditions d'une évaluation positive et bienveillante favorisant la persévérance scolaire

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles pour mettre en œuvre une évaluation des apprentissages propice à la persévérance scolaire

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Quels sont les objectifs de l'évaluation ? Qu'est-ce que l'évaluation sommative ? Qu'est-ce que l'évaluation formative ? L'objectif de l'évaluation mise en place a-t-il un impact sur la motivation des élèves et sur leur apprentissage ?
- Quelles sont les différentes formes d'évaluation pouvant être mise en œuvre au sein de la classe ? Quelle place donner à l'auto-évaluation ? A l'évaluation entre pairs ? A la rétroaction ? Comment mesurer les progrès de l'élève ?
- Comment valoriser les acquis de l'élève ? Comment communiquer à destination des autres acteurs éducatifs, et en premier lieu des parents d'élèves, sur les progrès et les acquis de l'élève ?

Ressources possibles

Rey Olivier, Feyfant Annie, *Évaluer pour (mieux) faire apprendre*. Dossier de veille de l'IFÉ, n°94, septembre 2014

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=94&lang=fr>

Conférence internationale « Apprendre au XXIe siècle : recherche, innovation et politiques », *Evaluer l'apprentissage, L'évaluation formative*, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI), 2008

http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/07/rapport_ocde_ceri_evaluer_l_apprentissage_l_evaluation_formative_2008.pdf

Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Evaluer, différencier...réussir*, 2009

http://webemissions.cforp.on.ca/differentiation/dp1/media/evaluer_differencier_reussir.pdf

Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse Manitoba, *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*, 2006

http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/docs/repenser_eval/docs/document_complet.pdf

Académie de Nantes, *Evaluer pour faire réussir les élèves*, Les dossiers pédagogiques de l'Académie de Nantes, novembre 2014

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-vie-scolaire/ressources/lectures/evaluer-pour-faire-reussir-les-eleves-856275.kjsp?RH=1173699276093>

Laloux Cécile, *Evaluer les acquis des élèves et mesurer leur progrès à l'école maternelle*, DSDEN Pas-de-Calais, Académie de Lille, 2012

<http://maternelles-ia62.etab.ac-lille.fr/index.php?post/2013/01/22/Evaluer-les-acquis-des-%C3%A9l%C3%A8ves-%C3%A0-l-%C3%A9cole-maternelle>

5. Comment développer, encourager et valoriser les comportements positifs de l'élève ?

Objectifs de la formation

Connaître et comprendre le rôle joué par la gestion des comportements au sein de la classe dans les processus d'apprentissage

Connaître les techniques et modes d'intervention permettant de favoriser l'émergence de comportements positifs

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles pour instaurer une dynamique propice au développement des comportements positifs

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Quelle place occupe la régulation des comportements au sein de la classe dans les processus d'apprentissage ? En quoi la régulation des comportements des élèves est-elle bénéfique à la persévérance scolaire ?
- Qu'est-ce qu'un comportement positif ? Comment l'encourager et le mettre en valeur au sein de la classe ?
- Quelles sont les pratiques pédagogiques qui favorisent la mise en place d'une dynamique positive ? Comment instaurer cette dynamique dans la classe, y compris dans les classes où les élèves présentent des difficultés de comportement ?

Ressources possibles

Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse Manitoba, *Pour l'inclusion : Appuyer les comportements positifs dans les classes du Manitoba*, 2011

http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comp_positif/docs/complet.pdf

Steve Bissonnette, Carl Bouchard et normand Saint-Georges, *Soutien au comportement positif (SCP) : un système efficace pour la prévention des difficultés comportementales*, Formation et profession, décembre 2011

<http://www.crifpe.ca/download/verify/1264>

Nancy Gaudreau, *La gestion des problèmes de comportement en classe inclusive : pratiques efficaces*, Education et francophonie, automne 2011

http://www.peacegrantmakers.ca/project/share02/document/Gestion_des_problemes_de_comportement_en_classe_inclusive_NGaudreau.pdf

DSDEN de Côtes d'Or, *Guide pratique : Aider et accompagner les élèves en difficulté de comportement*, 2014

https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/uploads/tx_cndpclimatsco/guide_Aider_et_accompagner_les_eleves_en_difficult%C3%A9_de_comportement.pdf

Erick Prairat, *La sanction en éducation*, 5e éd., Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2011

Bruno Robbes (dir), *L'autorité éducative, la construire et l'exercer*, Repères pour agir, Scéren-CNDP-CDDP/Cahiers pédagogiques, 2014

6. Comment aider l'élève à gérer et maîtriser ses émotions ?

Objectifs de la formation

Connaître le rôle des émotions dans les processus d'apprentissage et de socialisation d'un élève

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles en prenant en compte la dimension affective dans les situations d'apprentissage mis en place

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Quelle place occupent les émotions dans les processus d'apprentissage des enfants de moins de trois ans ? Quelle place occupent les émotions dans les processus d'apprentissage des enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire ? Quel rôle joue la dimension affective dans le processus de socialisation d'un élève ?
- Existe-t-il une intelligence émotionnelle ? Des compétences émotionnelles ? Que permettent-elles de développer chez l'individu ? Peuvent-elles être enseignées ? Développées ?
- Qu'est-ce que l'empathie et l'éducation à l'empathie ? Quelle différence entre le développement de l'empathie et le développement du jugement moral ?
- La gestion ou la maîtrise des émotions est-elle un préalable à l'apprentissage ? Existe-t-il des activités qui favorisent la gestion ou la maîtrise des émotions ? Existe-t-il des postures professionnelles à privilégier chez les enseignants ?

Ressources possibles

Frédérique Cuisinier, Francisco Pons, *Emotions et cognition en classe*, HAL, novembre 2012

https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00749604/file/Cuisinier_Pons_2011_Les_emotions_et_cognition_en_classe.pdf

Alain Baudrit, *Le développement des compétences émotionnelles à l'école : une façon de favoriser les relations d'aide entre élèves ?*, L'éducation nouvelle, mars 2011 : <https://rechercheseducations.revues.org/790>

Christine Brisset, Florence Moureaux, *Comment permettre à des élèves de moyenne et de grande sections de maternelle d'exprimer autrement leurs émotions*, Carrefours de l'éducation, 3/2011 : <https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2011-3.htm>

Ashoka, Boîte à outils pour promouvoir l'empathie à l'école,

<http://france.ashoka.org/sites/france.ashoka.org/files/Initier%20l'empathie%20-%2004-17-2014.pdf>

Daniel Goleman, *L'intelligence émotionnelle*, J'ai lu, Bien être, 2003

Lafortune L., Mongeau P., *L'affectivité dans l'apprentissage*, Presses de l'université du Québec, Collection Education Recherches, 2002

Lafortune L., Doudin P-A., Pons F., Dawson R. H., *Les émotions à l'école*, Presses de l'université du Québec, Collection Education Intervention, 2004

7. Comment développer les habiletés sociales de l'élève ?

Objectifs de la formation

Connaître et comprendre la notion d' « habiletés sociales »

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles en mettant en œuvre, dans le cadre de sa progression pédagogique, les situations d'apprentissage permettant à l'élève de développer ses habiletés sociales

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Que sont les habiletés sociales ? Ces habiletés correspondent-elles aux compétences sociales et civiques du socle commun ?
- A quoi servent les habiletés sociales ? Ont-elles un impact sur les apprentissages de l'élève ? Favorisent-elles un climat scolaire plus serein ?
- Quelles pratiques professionnelles permettent de développer ces habiletés ? A quelle(s) condition(s) une situation d'apprentissage permet-elle de faire émerger ces compétences attendues de l'élève ?

Ressources possibles

Sophie Morlaix, *Les compétences sociales : quels apports dans la compréhension des différences de réussite à l'école primaire ?*, Les documents de travail de l'IREDU, n2015-2, janvier 2015

http://iredu.u-bourgogne.fr/images/stories/Documents/Publications_iredu/documents_travail_iredu/DT_2015-2.pdf

Direction des services de l'enfance et de la jeunesse, du territoire de Gatineau (Québec), *Elaboration d'un programme d'habiletés sociales, quelques réflexions*

http://w3.uqo.ca/transition/tva/wp-content/uploads/3D3c_ElabHabSoc_Interv.pdf

Centre international de résolution des conflits et de médiation, *Guide d'implantation des programmes d'habiletés sociales et de résolution des conflits en milieu scolaire*, 2003

www.preventionscolaire.ca/doc/implantation.pdf

Proposition d'une taxonomie des habiletés sociales à développer au primaire et au secondaire

http://www.cssamares.qc.ca/refHS/ref/Classification_ou_taxonomie_des_habiletes_sociales.pdf

8. Comment accroître l'estime de soi d'un élève ?

Objectifs de la formation

Connaître la notion « d'estime de soi » et son influence sur la réussite scolaire, l'épanouissement individuel et la santé
Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles pour favoriser le développement de l'estime de soi à l'école

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Qu'est-ce que l'estime de soi ? Quelle influence a-t-elle sur les performances scolaires ? Sur l'épanouissement individuel ? Sur l'orientation et l'insertion professionnelle ? Sur le bien-être et la santé ?
- Quels sont les déterminants de l'estime de soi ? Quels sont les principaux domaines d'évaluation de soi ? Quel domaine d'évaluation a le plus d'influence sur l'estime de soi ? Les enfants sont-ils plus sensibles aux atteintes de l'estime de soi ?
- Quelles pratiques ou stratégies éducatives et pédagogiques favorisent le développement de l'estime de soi ? Quelles situations d'apprentissage favorisent le développement de l'estime de soi ?

Ressources possibles

Remue E., *Trois outils pour développer l'estime de soi en classe*. Louvain-la-Neuve : Ecole Normale Catholique du Brabant Wallon, 2005
http://www.enseignement.be/download.php?do_id=2473

Martinot D., *Connaissance de soi et estime de soi : ingrédients pour la réussite scolaire*, Revue des sciences de l'éducation, vol. 27, n° 3, 2001
<http://www.erudit.org/revue/rse/2001/v27/n3/009961ar.pdf>

Prévention santé MGEN, *L'estime de soi : un facteur de réussite et de relations harmonieuses à l'école*, Actions santé, juin 2012
<http://www.occe.coop/~ad67/EstimeDeSoi/pdf/7.PS/2nd/at/008.pdf>

Jendoubi V., *L'estime de soi et l'école*, 2002
<http://www.comportement.net/publications/estime/estime04.PDF>

Vincent Roussel, Monique Vincent, *L'apprentissage de l'estime de soi. Treize fiches pédagogiques pour l'éducation à la non-violence et à la paix*, Coordination française pour la décennie, Commission éducation, 2009
<http://education-nvp.org/wp/wp-content/uploads/2012/12/Dossier-p%C3%A9da-Estime-de-soi-Mai-2009.pdf>

9. Comment développer le jugement moral de l'élève ?

Objectifs de la formation

Connaître la notion de « jugement » et les éléments constitutifs de la morale enseignée à l'école

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles pour mettre en place des situations d'apprentissage développant le jugement moral de l'élève (dans une logique de prévention des violences en milieu scolaire)

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Qu'est-ce que le jugement ? Qu'est-ce que le jugement moral ?
- Comment développer la faculté de juger d'une chose ou d'une idée ?
- Comment faire partager une morale commune ?
- La connaissance de la morale est-elle une condition suffisante à l'exercice d'un jugement moral ?
- Quelles sont les situations d'apprentissage qui favorisent le développement du jugement moral ?

Ressources possibles

Line Numa-Bocage, *Situations difficiles à l'école et jugement moral : aspects relationnel et développemental*, Carrefours de l'éducation 3/2011

<https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2011-3.htm>

Line Numa-Bocage, *Le débat, outil didactique pour le développement du jugement moral et la didactique professionnelle*, Carrefours de l'éducation 2/2009

<https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2009-2.htm>

Constantin Xypas, *La construction à l'école d'une identité de citoyen : obstacles et condition*, Le Télémaque 1/2003

<https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2003-1.htm>

Francois Jacquet-Francillon, *La pédagogie institutionnelle comme éducation morale*, Le Télémaque 1/2003

<https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2003-1.htm>

Claudine Leleux, *La discussion à visée philosophique pour développer le jugement moral et citoyen ?*, Revue française de pédagogie, 166, janvier-mars 2009

<https://rfp.revues.org/1271>

10. Comment développer les temps d'aide individuelle pour les élèves en difficulté ?

Objectifs de la formation

Connaître les différents dispositifs d'accompagnement pour les écoliers

Connaître les différents acteurs partenaires de l'Ecole pouvant proposer sur le temps péri et extrascolaire une aide individuelle à destination des élèves en difficulté

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles de manière à identifier les élèves nécessitant un temps d'aide individuelle, intégrer dans le cadre de l'enseignement des temps d'aide individuelle et coordonner l'intervention des acteurs proposant cette aide sur les différents temps d'apprentissage

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Quels sont les dispositifs d'accompagnement déployés actuellement pour aider les élèves en difficulté ?
- Quelles sont les différents acteurs intervenant dans le cadre de cette aide apportée aux élèves en difficulté ?
- Peut-on développer des temps d'aide individuelle au sein de la classe ? Quelle(s) organisation(s) pédagogique(s) de la classe permet(tent) de mettre en œuvre ces temps d'apprentissage ?
- Comment contribuer à l'articulation des différentes interventions proposées à l'élève ?
- Quel est le rôle de l'enseignant et du directeur d'école dans ce cadre ?

Ressources possibles

Thierry Bussy et Françoise Gosset, *Comment différencier les apprentissages ? Et comment articuler les différentes aides aux élèves en difficulté (aide en classe, aide personnalisée, aide spécialisée) ?*, Académie de Grenoble, 2010

http://www.ac-grenoble.fr/ien.g2/IMG/pdf/Comment_differencier_les_apprentissages_et_articuler_les_aides.pdf

Michèle Joly et Cécile Laloux, *L'aide personnalisée à l'école maternelle*, Académie de Lille, 2011-2012

http://www.ac-lille.fr/dsden62/IMG/pdf/L_aide_personnalisee_a_l_école_maternelle.pdf

Bruno Suchaut, *L'aide aux élèves : diversité des formes et des effets des dispositifs*, Communication aux 2èmes rencontres nationales sur l'Accompagnement, 2009

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00376762/>

Rapport de l'Inspection générale n°2010-114, Observation et évaluation de l'ensemble des dispositifs d'aide individualisée et d'accompagnement à l'école, au collège et au lycée, 2010

http://media.education.gouv.fr/file/2010/08/1/2010-114-IGEN-IGAENR_216081.pdf

11. Comment diversifier ses pratiques pédagogiques ?

Objectifs de la formation

Découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouvelles situations d'apprentissage permettant de diversifier les expériences scolaires de l'élève

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles pour expérimenter et mettre en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques en classe

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Quelles sont les différentes approches pédagogiques existantes ? Quelles sont leur influence sur les pratiques professionnelles ? Certaines sont-elles plus « efficaces » que d'autres ?
- Quels sont les effets des différentes pratiques pédagogiques sur les apprentissages ?
- Le choix des approches pédagogiques repose-t-il sur les valeurs de l'enseignant ? Un enseignant peut-il mettre en œuvre une approche pédagogique à laquelle il n'adhère pas ?

Ressources possibles

Annie Feyfant, *Les effets des pratiques pédagogiques sur les apprentissages*. Dossier d'actualité Veille et Analyse, n°65, septembre 2011

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?dossier=65&lang=fr>

Bissonnette S., Richard M., Gauthier C. et Bouchard C., *Quelles sont les stratégies d'enseignement efficaces favorisant les apprentissages fondamentaux auprès des élèves en difficulté de niveau élémentaire? Résultats d'une méga-analyse*, *Revue de recherche appliquée sur l'apprentissage*, Vol. 3, 2010

<http://www.bdaa.ca/biblio/recherche/rrea/strategies/strategies.pdf>

Bissonnette S., Richard M., Gauthier C., Mellouki M. et Simard D., *Quelles sont les pédagogies efficaces ? Un état de la recherche*, Les cahiers du débat, janvier 2005

<http://www.robertbibeau.ca/pedagogie%20efficace.pdf>

Pierre-Yves Cusset, *Les pratiques pédagogiques efficaces. Conclusions de recherches récentes*, Document de travail n°2014-01, France Stratégie, août 2014

http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/doc_de_travail_12aout_vupyc-11-09.pdf

12. Comment articuler les différentes interventions éducatives et pédagogiques sur un territoire ?

Objectifs de la formation

Connaître les différents acteurs éducatifs et pédagogiques intervenant auprès des enfants de 0 à 12 ans sur l'ensemble des temps de l'enfant

Connaître les différentes formes d'intervention éducative et pédagogique utilisée par ces acteurs et la réglementation qui leur est applicable

Connaître les différents outils permettant d'articuler ces interventions

Être en capacité d'évaluer et de faire évoluer ses pratiques professionnelles pour favoriser l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique éducative commune sur son territoire d'affectation

Questions auxquelles la formation devrait pouvoir répondre

- Quels sont les acteurs éducatifs et pédagogiques intervenant auprès des enfants de 0 à 12 ans ?
- Quelles sont les formes d'intervention éducative et pédagogique utilisée par les différents acteurs éducatifs et pédagogiques ?
- Existe-t-il des outils permettant d'articuler l'ensemble des interventions éducatives ? Qu'est-ce qu'un contrat éducatif local (CEL) ? Qu'est-ce qu'un projet éducatif local (PEL) ? Qu'est-ce qu'un contrat de ville ? Qu'est-ce qu'un projet éducatif territorial (PEDT) ? Quels acteurs élaborent ces différents projets ou contrats ?
- Que signifie le terme « articuler les interventions éducatives et pédagogiques » ? Comment penser la continuité éducative sur l'ensemble des temps de l'enfant ? Comment penser la continuité éducative dans le cadre du cycle 3 ? Comment penser la complémentarité des interventions éducatives et pédagogiques ?
- Qu'est-ce qu'une alliance éducative ? Qu'est-ce que la coéducation ?

Ressources possibles

Rapport de l'Inspection générale n°2013-059, *Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée*, juin 2013

<http://www.education.gouv.fr/cid74730/agir-contre-le-decrochage-scolaire-alliance-educative-et-approche-pedagogique-repensee.html>

Feyfant Annie, *Coéducation : quelle place pour les parents ?*, Dossier de veille de l'IFÉ, n° 98, janvier 2015

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=98&lang=fr>

Véronique Laforets, *Projets éducatifs locaux : l'enjeu de la coordination*, INJEP/SCÉRÉN, coll. « Jeunesse/Éducation/Territoires : cahiers de l'action », no 6, 2006

http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/ca6_bat_0.pdf

Bier B., *Vers l'éducation partagée : des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux*, INJEP/SCÉRÉN, coll. « Jeunesse/Éducation/Territoires : cahiers de l'action », no 7, 2006

Glasman D., *La lente émergence des politiques éducatives territoriales*, in Faure A. et Douillet A.-C., *L'action publique et la question sociale*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2005

1.2. L'accompagnement des acteurs éducatifs et pédagogiques

Il appartient aux services académiques d'accompagner la réflexion des équipes éducatives et pédagogiques se saisissant des enjeux de la persévérance scolaire dans leur école. Cet accompagnement peut passer principalement par le **développement de la qualité des projets d'école**.

Rappel

Les projets d'école obligatoires (Art. L. 401-1 du Code de l'éducation) sont élaborés pour une durée de trois à cinq ans par le conseil d'école.

Ce conseil est composé, selon l'art. D 411-1 du même code :

- Du directeur de l'école (ou de la directrice de l'école)
- Du maire ou de son représentant
- D'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal / du président de l'établissement de coopération intercommunale (EPCI) ou de son représentant lorsque l'EPCI assure les dépenses de fonctionnement de l'école
- Des maîtres de l'école et des maîtres remplaçants exerçant dans l'école à la date du conseil
- D'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école
- Des représentants des parents d'élèves
- Du délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école

Assistent, avec voix consultative, aux séances du Conseil d'école pour les affaires les intéressant :

- Les personnels du réseau d'aides spécialisées ainsi que les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmiers et infirmières scolaires, les assistant(e)s du service social et les agents spécialisés des écoles maternelles ;
- Les personnels chargés de l'enseignement des langues vivantes, les maîtres étrangers assurant dans les locaux scolaires des cours de langue et culture d'origine, les maîtres chargés des cours de langue et culture régionales, les personnes chargées des activités complémentaires prévues à l'article L.216-1 et les représentants des activités périscolaires pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école.

Les inspecteurs de l'éducation nationale de la circonscription assistent de droit aux réunions.

Le projet d'école est un levier majeur du service public de l'éducation dans le premier degré, il permet tout à la fois de :

- Faire partager aux acteurs de la communauté éducative des constats, des réflexions et éventuellement un diagnostic commun sur la vie de l'école ;
- Fixer des objectifs éducatifs, et éventuellement pédagogiques, partagés par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative ;
- Faciliter l'élaboration par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative des réponses éducatives et pédagogiques à apporter aux difficultés rencontrées ;
- Développer l'évaluation des actions éducatives pédagogiques mises en place par les acteurs de la communauté éducative.

Définir la qualité d'un projet d'école

Pour accompagner la réflexion des acteurs éducatifs et pédagogiques sur les enjeux de la persévérance scolaire, il convient de définir des critères de qualité d'un projet d'école se mobilisant sur cette thématique. Ces critères de qualité ne sont pas tant liés au contenu du projet, c'est-à-dire aux actions proposées en faveur de la persévérance scolaire, qu'à la capacité des acteurs éducatifs et pédagogiques à expliciter leurs pratiques professionnelles sur des items retenus par les services académiques. Les critères de qualité peuvent également dépendre de la manière dont le projet d'école a été élaboré par les acteurs

Le présent document propose, à titre indicatif, plusieurs éléments pouvant servir de critères de qualité

Les critères de qualité reposant sur la réflexion des acteurs

Critère n°1 : Le projet d'école propose un diagnostic complet de l'activité de l'école.

Ce diagnostic rend compte des observations et constats effectués par les acteurs de la communauté éducative, notamment sur le **climat scolaire** et sur les **acquis des élèves au regard des objectifs du socle**. Il met en évidence les difficultés, les attentes ou les besoins des différents acteurs et les points d'ordre administratif, éducatif et pédagogique à améliorer. Il appartient aux services académiques d'aider les équipes éducatives et pédagogiques à formuler leur diagnostic sur la base d'éléments objectifs et observables. Ils peuvent, à cet effet, proposer des méthodes d'autodiagnostic aux directeurs d'école ou s'appuyer sur certains outils existants comme l' « Outil d'autodiagnostic – Premier degré » sur le climat scolaire disponible sur le site : <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/diagnostiquer/utiliser-les-outils-dautodiagnostic.html>

Critère n°2 : Le projet d'école, sur la base du diagnostic effectué, fixe des objectifs de travail clairs et réalisables.

Ces objectifs de travail doivent :

- Soit correspondre aux objectifs généraux de la politique de persévérance scolaire (ex : Articuler l'ensemble des interventions éducatives et pédagogiques pour encourager les élèves à poursuivre leur parcours scolaire)
- Soit assurer une déclinaison de ces objectifs à l'échelle de l'école (ex : Penser la complémentarité des interventions éducatives et pédagogiques sur les temps scolaires et périscolaires afin de développer les compétences du socle, et notamment les compétences du domaine 1).

Critère n°3 : Le projet d'école propose des actions à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés

Les objectifs de travail sont déclinés en actions concrètes et opérationnelles. Il doit être précisé pour chaque action les moyens mobilisés à cette fin (ressources humaines, financières...).

Critère n°4 : Le projet d'école prévoit l'évaluation des actions mises en œuvre pour décider d'approfondir ou de réorienter sa stratégie

Il est important de déterminer, dès la conception des actions opérationnelles, des indicateurs d'activité et de résultat qui permettront d'émettre une première évaluation de l'action menée par les acteurs éducatifs et pédagogiques en fin d'année. Cette évaluation permettra d'identifier, le plus objectivement possible, l'impact des mesures mises en œuvre et de les modifier si elles ne permettaient pas d'atteindre les objectifs fixés.

Critère n°5 : Le projet d'école, dans l'ensemble du document, aborde les grands thèmes ou les grands enjeux de la persévérance scolaire

Les quatre premiers critères de qualité s'adaptent à la mise en œuvre de n'importe quelle politique publique à destination du premier degré. Ce cinquième critère de qualité, en revanche, donne un certain contenu à la politique de persévérance scolaire. Il fixe notamment les domaines sur lesquels les acteurs éducatifs et pédagogiques doivent réfléchir et apporter une réponse construite afin de faire évoluer leurs pratiques professionnelles.

1. Progrès de l'élève dans les apprentissages

- Comment ce progrès est-il déterminé par les acteurs éducatifs et pédagogiques ? Un élève progresse-t-il parce qu'il a de meilleurs notes ? Parce qu'il adopte le comportement attendu ? Parce qu'il est en capacité de mettre en œuvre les compétences acquises ?
 - Comment ce progrès est-il explicité par les acteurs éducatifs et pédagogiques à l'élève et à ses parents ? Par le biais d'un livret ? Par le biais d'un cahier de progrès ?
 - Comment les progrès sont-ils concrètement évalués ? Par des exercices notés ? Par la capacité de l'élève à réussir l'exécution d'une tâche ? Par l'investissement fourni par l'élève dans le cadre d'un contrat ? Par l'enseignant uniquement ? Par l'élève qui s'autoévalue ?
 - Comment les progrès de l'élève sont-ils valorisés ?
 - Comment les compétences développées par l'élève en dehors de l'école (devoirs, activités périscolaires...) sont-elles reconnues et valorisées au sein de l'école ?
 - Comment l'élève est-il encouragé à persévérer dans son effort et à ne pas abandonner face à la difficulté ? Que se passe-t-il si l'élève « ne progresse pas » selon le « barème » proposé au sein de l'école ?
-

2. Comportement de l'élève à l'école

- Comment l'élève est-il accompagné et aidé dans la gestion et la maîtrise de ses émotions ?
 - Comment l'élève est-il accompagné pour prendre en compte les émotions et sentiments des autres ?
 - Comment sont pris en charge et traités les problèmes de comportements ?
 - Comment sont valorisés les comportements positifs ?
 - Comment les règles collectives sont-elles élaborées, explicitées et appliquées au sein de la classe ?
 - Comment les questions morales et éthiques sont-elles abordées au sein de l'école ?
 - Comment les élèves sont-ils motivés à venir à l'école et à apprendre ?
-

3. Continuité des apprentissages et diversité des pratiques pédagogiques

- Comment les différentes interventions éducatives et pédagogiques sur l'ensemble des temps de l'enfant sont-elles articulées ?
- Comment la continuité éducative entre le premier et le second degré est-elle assurée ?
- Comment la diversité des situations d'apprentissage est-elle développée et/ou garantie ?
- Comment les élèves en difficulté sont-ils repérés et identifiés ?
- Comment les élèves en difficulté sont-ils accompagnés ? Est-ce que des temps d'aide individualisée sont proposés à ces élèves ?

Les critères de qualité reposant sur la procédure d'élaboration du projet d'école

Les critères de qualité reposant sur la procédure d'élaboration du projet d'école ne s'attachent pas à la création des éléments constitutifs du projet d'école mais à la manière dont l'ensemble des membres de la communauté éducative élaborent, mettent en œuvre et évaluent ce projet d'école. Ces critères apprécient ainsi le degré d'adhésion, de participation et d'implication des différents acteurs dans la mise en œuvre du projet d'école.

Critère n°1 : Tous les membres de la communauté éducative ont été consultés pour réaliser le diagnostic de l'activité de l'école, y compris les élèves

Il est important que le diagnostic de l'activité de l'école prenne en compte les différentes visions des acteurs éducatifs et pédagogiques afin de constituer une base de travail commune à la communauté éducative. Cette base de travail est élaborée à partir de l'expression des besoins et des attentes des membres de la communauté, y compris des élèves.

Critère n°2 : Les objectifs du projet d'école ont été définis, après débat, par consensus entre les membres de la communauté éducative

Le projet d'école doit créer les conditions d'une complémentarité des différentes actions éducatives. Cette complémentarité passe nécessairement par la définition d'objectifs éducatifs communs aux membres de la communauté éducative reposant, dans le premier degré, sur les exigences du socle commun. Le choix de ces objectifs ne doit pas être l'expression d'un rapport de force entre acteurs mais le fruit d'un consensus auquel les différents temps de concertation ont réussi à aboutir.

Critère n°3 : Les membres de la communauté éducative adhèrent aux actions proposées dans le projet d'école et peuvent s'y impliquer

Une fois le projet d'école élaboré, il est important que les membres de la communauté éducative participent aux actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. L'implication des membres de la communauté éducative et la collaboration entre ces derniers dans le cadre des actions menées traduisent le degré d'adhésion au projet mis en œuvre.

Critère n°4 : Tous les membres de la communauté éducative participent à l'évaluation des actions mises en œuvre, y compris les élèves

L'évaluation des actions menées comme le diagnostic de l'activité de l'école doit prendre en compte les différentes visions des acteurs éducatifs et pédagogiques afin de constituer la nouvelle base de travail commune sur laquelle la communauté éducative s'appuiera pour développer de nouvelles actions.

2. Promouvoir et valoriser la persévérance scolaire

La persévérance scolaire recouvre de nombreuses actions éducatives et pédagogiques tant et si bien qu'il apparaît parfois difficile d'en délimiter les contours exacts. Il est important de rappeler ici que : n'importe quelle mesure visant à maintenir un élève dans le système éducatif et visant à encourager ce dernier à poursuivre son parcours dans le but d'obtenir une reconnaissance des acquis, relève de la persévérance scolaire.

La caractéristique première de cette politique est donc de constituer un ensemble d'actions et de mesures aux contours fluctuants : soit que chaque Académie l'envisage sous un certain angle eu égard aux spécificités locales, soit que les actions proposées à destination des élèves se transforment en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques dans ce domaine.

Afin cependant d'aider les services académiques dans la mise en œuvre et le pilotage de cette politique publique, le présent document propose quelques ensembles cohérents d'actions, qui constituent, en l'état actuel des connaissances, les invariants de la persévérance scolaire. Ces axes de travail méritent ainsi d'être explorés par les différents acteurs concernés, sans qu'il soit besoin d'identifier les signaux de désengagement de l'élève et sans besoin d'adaptation de ces mesures aux caractéristiques de la population prise en charge. Il s'agit ici d'objectifs structurels visant à modifier l'organisation administrative, éducative et pédagogique pour la rendre plus favorable à la lutte contre le décrochage scolaire et à la poursuite de longues études par le plus grand nombre.

2.1. Les invariants de la persévérance scolaire

Les invariants de la politique de persévérance scolaire sont de deux ordres. Il peut s'agir d'actions menées à long terme ou à très long terme et qui constituent des combats de tous les jours visant à modifier l'organisation administrative, éducative et pédagogique du système éducatif pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Il peut également s'agir d'actions ponctuelles, qui tout en poursuivant les mêmes objectifs d'évolution structurelle, constituent des buts intermédiaires rythmant l'année scolaire, notamment à l'occasion de la Semaine de la persévérance scolaire.

Les actions ponctuelles ne seront pas détaillées ici. On les retrouvera dans la première partie du document dans les exemples d'action répondant aux différents signaux de désengagement d'un élève. Il est cependant important de rappeler que ces actions mobilisent l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et qu'elles visent à : donner à l'élève le temps de se projeter dans l'avenir, définir ses aspirations et étudier les différents moyens s'offrant à lui pour y parvenir ; mettre en valeur les compétences acquises par les élèves au sein de l'école ou en dehors de celle-ci ; encourager l'élève à persévérer et développer, chez lui, un sentiment d'appartenance à une communauté d'apprentissage.

Les actions de long terme sont présentées ci-dessous en huit ensembles cohérents. Ces ensembles recensent les acteurs, les outils et éventuellement la méthodologie applicable aux mesures à mettre en œuvre.

Alliances éducatives

Objectif : Inciter les acteurs à coordonner leurs interventions sur un territoire et en faveur d'un public

Les acteurs proposant, sur un territoire, une intervention éducative et pédagogique pour la population des 0-12 ans :

- **Les services de l'Education nationale** : Direction de services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), directeurs d'école, professeurs des écoles, enseignants spécialisés, psychologues de l'éducation nationale, médecins chargés du contrôle médical scolaire, infirmiers et infirmières scolaires, assistants du service social...)
- **Les autres services de l'Etat** : Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Gendarmerie Nationale, Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)...
- **Les collectivités territoriales** : Communes, établissements de coopération intercommunale (EPCI), Conseil départemental (Sur certaines missions telles que : l'aide sociale à l'enfance, le handicap, la protection de l'enfance, la petite enfance, la protection maternelle et infantile...)
- **La Caisse des allocations familiales (CAF)**
- **Les familles et les représentants de parents d'élèves** (associations et fédérations de parents d'élèves)
- **Les associations partenaires de l'Ecole publique** et l'ensemble des associations sportives, culturelles, de loisirs et d'éducation populaire (ex : Ligue de l'enseignement, CEMEA, Les Francas, AROEVEN, Eclaireuses et Eclaireurs de France...)

Les outils permettant d'articuler l'intervention de ces différents acteurs :

- Le **projet d'école** (Art. L. 401-1 du Code de l'éducation)
- Les **projets éducatif et pédagogique** d'un accueil collectif de mineurs (Art. R. 227-23 et suivants du Code de l'action sociale et des familles)
- Le **projet éducatif territorial ou PEDT** (Art. L. 155-1 du Code de l'éducation)
- Le **contrat de ville** (Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine)
- Les **projets et contrats éducatifs locaux ou PEL et CEL** (Circulaire n°98-119 JS et n°98-144 EN du 9 juillet 1998 et Instruction interministérielle relative aux politiques éducatives locales du 29 octobre 2003)
- Les **contrats locaux d'accompagnement à la scolarité ou CLAS** (Circulaire n°2000-341 du 22 juin 2000 et circulaire n°2002-159 du 21 mars 2002)
- Les **contrats locaux de sécurité ou CLS** (Décret n°2002-999 du 17 juillet 2002)
- Les **contrats locaux de santé ou CLS** (Art. L. 1434-17 du Code de la santé publique)

Comment articuler les interventions éducatives et pédagogiques et penser leur complémentarité ?

1. Définir des objectifs éducatifs communs en les rattachant à la mise en œuvre du socle commun de compétences
2. S'assurer de la diversité des situations d'apprentissage et des approches pédagogiques
3. Proposer des procédures d'articulation du travail des acteurs (Modalités de concertation et de coordination des acteurs)
4. Respecter des règles communes notamment en matière de régulation des comportements (Ex : règlement intérieur/charte commune)

Coéducation

Objectif : Créer un véritable partenariat avec les familles, y compris les familles les plus éloignées de l'école

Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement. Les parents d'élèves participent, par leurs représentants aux conseils d'école, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe (Art. L. 111-4 du Code de l'éducation).

Les acteurs proposant, sur un territoire, des actions en faveur de la coéducation et de la parentalité :

- **Les services de l'Education nationale** : Direction de services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), directeurs d'école, professeurs des écoles...)
- **Les autres services de l'Etat** : Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
- **Les collectivités territoriales** : Communes, établissements de coopération intercommunale (EPCI), Conseil départemental
- **La Caisse des allocations familiales (CAF)**
- **Les familles et les représentants de parents d'élèves** : associations/fédérations de parents d'élèves telles que la FCPE ou la PEEP
- **Certaines associations partenaires de l'Ecole publique ayant une action en faveur de la parentalité** (ex : ATD Quart monde)

Les outils permettant de développer la coéducation :

- Le **projet d'école** (Art. L. 401-1 du Code de l'éducation)
- Le **projet éducatif territorial ou PEDT** (Art. L. 155-1 du Code de l'éducation)
- Les **contrats locaux d'accompagnement à la scolarité ou CLAS** (Circulaire n°2000-341 du 22 juin 2000 et circulaire n°2002-159 du 21 mars 2002)
- Les **réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents ou REAAP** (Circulaire n°DIF/DGAS/2B/DAIC/DGESCO/DIV/2008/361)
- Le dispositif « **Mallette des parents** » (Circulaire n°2010-106 du 15 juillet 2010)
- Le dispositif « **Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration** » (Circulaire n°2014-165 du 14 novembre 2014)
- Les **actions éducatives familiales** dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme (Circulaire n°2013-179 du 12 novembre 2013)
- Le programme « **réussite éducative** » ou **PRE** (Circulaire de la déléguée interministérielle à la ville du 14 février 2006)
- Le **programme personnalisé de réussite éducative ou PPRE** (Art. L. 311-3-1 du Code de l'éducation)
- Les « **espaces parents** » (Circulaire n°2013-142 du 15 octobre 2013)

Comment développer la coéducation avec les familles, y compris les familles les plus éloignées de l'école ?

1. S'assurer du respect des obligations légales concernant la relation Ecole-familles
2. Susciter et reconnaître l'engagement des parents d'élèves délégués
3. Développer la qualité de l'accueil des parents à l'Ecole
4. Coordonner l'intervention éducative de l'Ecole et des familles (Pour la méthodologie : c.f. Alliances éducatives)

Préscolarisation des moins de trois ans

Objectif : Préparer l'entrée à l'école des enfants, en ciblant davantage les enfants situés dans un environnement social défavorisé

La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. (...). Il s'agit notamment d'un **moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire**. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer (Circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012).

Les acteurs proposant une intervention à destination des 0-3 ans :

- **Les collectivités territoriales** : Communes, établissements de coopération intercommunale (EPCI), Conseil départemental
- **La Caisse des allocations familiales (CAF)**
- **Les services de l'Éducation nationale** : Direction de services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), directeurs d'école, professeurs des écoles...
- **Les autres services de l'État** : Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
- **Certaines associations partenaires de l'École publique ayant une action en faveur de la petite enfance** (ex : Familles rurales, Union nationale des associations familiales)

La scolarisation des moins de trois ans doit tenir compte des modes de garde d'ores et déjà existant sur un territoire pour les 0-3 ans :

- **Assistant(e)s maternelles et maisons ou relais d'assistant(e)s maternelles** (Art. L. 214-2-1 du Code de l'action sociale et des familles)
- **Crèches et micro-crèches** (Art. 2324-17 et suivants du Code de la santé publique)
- **Jardin d'enfants** (Art. 2324-17 et suivants du Code de la santé publique)
- **Halte-garderie** (Art. 2324-17 et suivants du Code de la santé publique)

Comment développer la préscolarisation des moins de trois ans sur un territoire ?

1. Cibler davantage les territoires socialement défavorisés pour préparer l'entrée à l'école des enfants (ex : zones de la géographie prioritaire)
2. Développer la qualité des projets éducatifs et pédagogiques élaborés par les structures d'accueil des moins de trois ans
3. Faciliter l'accueil et la participation des parents à la scolarité de leur enfant
4. Articuler cette préscolarisation avec les interventions éducatives et pédagogiques mises en place par les partenaires locaux

Prévention des violences et lutte contre le harcèlement

Objectif : Lutter contre toutes les violences et toutes les discriminations

En matière de violences, **le premier degré est caractérisé par l'existence d'une série d'agressions de bas niveau (verbales ou symboliques) mais de grande répétition** (Enquête de climat scolaire auprès des élèves de premier degré, 2011). La lutte contre les violences au sein de l'Ecole ne doit pas occulter l'ensemble des violences que peuvent subir les enfants en dehors de l'institution scolaire et qui peuvent avoir de lourdes conséquences sur le bien-être, l'épanouissement personnel et les capacités d'apprentissage.

Les acteurs dans la prévention des violences pour la population des 0-12 ans :

- **Les services de l'Education nationale** : Direction de services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), directeurs d'école, professeurs des écoles, enseignants spécialisés, psychologues de l'éducation nationale, médecins chargés du contrôle médical scolaire, infirmiers et infirmières scolaires, assistants du service social...)
- **Les autres services de l'Etat** : Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), Procureur de la République et services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Gendarmerie Nationale, Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)
- **Les collectivités territoriales** : Communes, établissements de coopération intercommunale (EPCI), Conseil départemental
- **Les familles et les représentants de parents d'élèves** (associations et fédérations de parents d'élèves)
- **Les associations partenaires de l'Ecole publique** et l'ensemble des associations sportives, culturelles, de loisirs et d'éducation populaire (ex : Ligue de l'enseignement, CEMEA, Les Francas, AROEVEN, Eclaireuses et Eclaireurs de France...)
- **Défenseur des droits de l'enfant**

Les outils de la lutte contre toutes les violences et discriminations :

- Le **projet d'école** (Art. L. 401-1 du Code de l'éducation)
- La **campagne de prévention et la lutte contre le harcèlement à l'école** (Circulaire n°2013-100 du 13 août 2013)
- Le **règlement intérieur de l'école** (Art. L. 401-2 du Code de l'éducation)
- Le **conseil école-collège** ou le **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) inter-degrés** (Art. L. 401-4 du Code de l'éducation)
- Le **projet éducatif territorial ou PEDT** (Art. L. 155-1 du Code de l'éducation)
- Les **projets et contrats éducatifs locaux ou PEL et CEL** (Circulaire n°98-119 JS et n°98-144 EN du 9 juillet 1998 et Instruction interministérielle relative aux politiques éducatives locales du 29 octobre 2003)
- **L'observatoire départemental de la protection de l'enfance, la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes** et les divers **protocoles** mis en œuvre en partenariat avec le représentant de l'Etat dans le département, le président du Conseil départemental et les services départementaux de l'Education nationale (Loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance).

Climat scolaire

Objectif : Améliorer la qualité de vie à l'école

Le climat scolaire joue un rôle déterminant dans les processus d'apprentissage et la réussite scolaire. La perception d'un climat d'école négatif peut favoriser les déficits d'attention, les troubles oppositionnels, les difficultés de comportement et les difficultés d'apprentissage des élèves. A l'école primaire, il convient d'accorder une importance particulière aux relations interpersonnelles entre enseignants et élèves.

Les acteurs du climat scolaire dans le premier degré :

- **Les enseignants** : professeurs des écoles, maîtres du réseau d'aides spécialisées, personnels chargés de l'enseignement des langues vivantes...
- **Les élèves**
- **Les directeurs d'école**
- **Les parents d'élèves**
- **Les agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)**
- **Les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmiers et infirmières scolaires**
- **Les partenaires de l'école à l'instar des personnels en charge des activités périscolaires** (directeur et animateur de centre de loisirs)

Les outils du climat scolaire dans le premier degré :

- Le **projet éducatif territorial ou PEDT** (Art. L. 155-1 du Code de l'éducation)
- Le **projet d'école** (Art. L. 401-1 du Code de l'éducation)
- Le **règlement intérieur de l'école** (Art. L. 401-2 du Code de l'éducation)
- Les **enquêtes de climat scolaire et de victimation** élaborées avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative

Comment améliorer la qualité de vie à l'école ?

1. Encourager les écoles à mettre en place l'enquête de climat scolaire et de victimation pour objectiver les ressentis de l'ensemble des acteurs
2. Favoriser l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie commune à l'ensemble des acteurs et visant à améliorer la qualité de vie à l'école
3. Développer la qualité des stratégies adoptées par les écoles en proposant aux acteurs de la communauté éducative une approche systémique du climat scolaire

Continuité éducative

Objectif : Favoriser la continuité des apprentissages et garantir la continuité du parcours scolaire de l'élève

Le passage du primaire au secondaire, d'une organisation proche de l'élève, avec un seul enseignant, à un établissement plus vaste dans un milieu de vie éclaté, avec plusieurs enseignants « peut avoir des effets délétères sur la réussite scolaire » (Janosz, 2000). Il sert de révélateur des difficultés antérieures (Enseignement primaire : les élèves à risque de décrochage, Annie Feyfant, 2012).

Les acteurs de la continuité éducative :

- **Les personnels du premier degré** : directeurs d'école, professeurs des écoles et maître du réseau d'aides spécialisées, agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmiers et infirmières scolaires
- **Les personnels du second degré** : personnels de direction, enseignants du second degré, conseillers principaux d'éducation et les assistants d'éducation, les personnels d'orientation, personnels sociaux et de santé
- **Les familles et les représentants de parents d'élèves** (associations et fédérations de parents d'élèves)
- **Les associations partenaires de l'École publique** et l'ensemble des associations sportives, culturelles, de loisirs et d'éducation populaire qui proposent une intervention aussi bien à destination du public du premier degré que du second degré (ex : Ligue de l'enseignement, CEMEA, Les Francas, AROEVEN, Eclaireuses et Eclaireurs de France...)

Les outils de la continuité éducative :

- Le **projet d'école** (Art. L. 401-1 du Code de l'éducation)
- Le **projet d'établissement du collège** (Art. L. 401-1 du Code de l'éducation)
- Le **contrat d'objectifs de l'établissement conclu avec l'autorité académique** (Art. R. 421-4 du Code de l'éducation)
- Le **projet éducatif territorial ou PEDT** (Art. L. 155-1 du Code de l'éducation)
- Le **conseil école-collège** ou le **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) inter-degrés** (Art. L. 401-4 du Code de l'éducation)
- Le **cycle 3 dit cycle de consolidation** qui regroupe les classes du CM1, CM2 et de 6^e (Art. D. 311-10 du Code de l'éducation)
- Les **parcours éducatifs** : parcours d'éducation artistique et culturelle (Art. L. 121-6 du Code de l'éducation), parcours avenir (Art. L. 331-7 du Code de l'éducation), parcours citoyen (Circulaire n°2016-092 du 20 juin 2016), parcours éducatif de santé (Circulaire n°2016-008 du 28 janvier 2016)

Comment favoriser la continuité éducative ?

1. Préparer l'entrée des élèves de CM2 en 6^e (expérimentations : accueil des élèves de CM2 avant la rentrée, échanges de pratiques et d'enseignants avant la rentrée)
2. Encourager le développement de projets scolaires communs au premier et second degré
3. Favoriser des temps de concertation et des temps de formation conjoints pour les personnels du premier et du second degré
4. Accompagner les parents d'élèves dans cette transition entre deux modalités d'organisation différentes

Actions de soutien à la scolarité

Objectif : Articuler et accroître la lisibilité de l'ensemble des interventions de soutien scolaire et d'accompagnement à la scolarité pour réduire les retards d'apprentissage au primaire

Les acteurs du soutien scolaire et de l'accompagnement à la scolarité pour les élèves en difficultés :

- **Les services de l'Education nationale** : Direction de services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), directeurs d'école, professeurs des écoles...)
- **Les autres services de l'Etat** : Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
- **Les collectivités territoriales** : Communes, établissements de coopération intercommunale (EPCI), Conseil départemental
- **Les familles et les représentants de parents d'élèves** (associations et fédérations de parents d'élèves)
- **La Caisse des allocations familiales (CAF)**
- **Certaines associations partenaires de l'Ecole publique ayant une action de soutien à la scolarité** (ex : AFEV)

Les outils en faveur d'un accompagnement à la scolarité :

- Le programme « **réussite éducative** » ou **PRE** (Circulaire de la déléguée interministérielle à la ville du 14 février 2006)
- Le **programme personnalisé de réussite éducative ou PPRE** (Art. L. 311-3-1 du Code de l'éducation)
- Le **projet éducatif territorial ou PEDT** (Art. L. 155-1 du Code de l'éducation)
- Le **contrat de ville** (Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine)
- Les **projets et contrats éducatifs locaux ou PEL et CEL** (Circulaire n°98-119 JS et n°98-144 EN du 9 juillet 1998 et Instruction interministérielle relative aux politiques éducatives locales du 29 octobre 2003)
- Les **contrats locaux d'accompagnement à la scolarité ou CLAS** (Circulaire n°2000-341 du 22 juin 2000 et circulaire n°2002-159 du 21 mars 2002)
- Les **réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté** (Circulaire n°2014-107 du 18 août 2014)
- La **Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité** (2001)
- Les **stages de remises à niveau** organisé pendant les vacances scolaires (Note de service relative à l'organisation des stages de remise à niveau proposés aux élèves présentant en fin d'école primaire des difficultés en français ou en mathématiques du 1^{er} février 2008)
- **L'accompagnement éducatif** dans les écoles de l'éducation prioritaire (Circulaire n°2008-081 du 5 juin 2008)

Comment articuler les interventions de soutien scolaire et d'accompagnement à la scolarité ? (Pour la méthodologie : c.f. Alliances éducatives)

Comment accroître la lisibilité de ces interventions ?

1. Développer une communication autour des différentes interventions proposées aux élèves
2. Mettre en place une information systématique des familles sur les différents soutiens et accompagnements dont leur enfant peut bénéficier
3. Accompagner systématiquement les familles dont les enfants présentent des difficultés ou retards d'apprentissage

Méthodes et pratiques pédagogiques

Objectif : Identifier et développer les méthodes et pratiques pédagogiques favorisant la persévérance scolaire

Les méthodes et pratiques pédagogiques mises en œuvre et/ou expérimentées dans le premier degré favorisant la persévérance scolaire doivent être identifiées, évaluées et développées si elles apparaissent suffisamment pertinentes ou efficaces pour répondre à l'objectif visé. Les services académiques pourront s'appuyer, à cette occasion, sur **l'expertise des conseillers pédagogiques du premier degré** ainsi que sur **l'expertise des acteurs éducatifs et pédagogiques partenaires de l'Ecole**.

Ces pratiques pourront porter sur les thèmes de travail énumérés dans la première partie du document :

- Accroître la motivation de l'élève
- Accroître l'estime de soi de l'élève
- Développer les habiletés sociales de l'élève
- Encourager et valoriser les comportements positifs de l'élève
- Développer le jugement moral de l'élève
- Modifier l'environnement socioéducatif
- Créer un climat de classe serein et sécurisant
- Valoriser les progrès de l'élève
- Encourager l'élève à persévérer dans son effort
- Accroître les temps d'aide individuelle

Ces pratiques pourront également porter sur :

- La prise en compte des enjeux de la persévérance scolaire dans les pratiques pédagogiques et l'ingénierie de formation
- L'identification des signaux de désengagement d'un élève
- Le développement d'actions spécifiques à destination des élèves en situation de désengagement
- L'évaluation des actions proposées à destination des élèves en situation de désengagement
- Le développement de partenariats, et notamment des partenariats de recherche, pour favoriser la persévérance scolaire
- L'articulation des différentes interventions éducatives et pédagogiques en faveur de la persévérance scolaire

Comment valoriser ce travail d'identification et de développement des méthodes et pratiques pédagogiques en faveur de la persévérance scolaire ?

1. Recenser les méthodes et pratiques pédagogiques pertinentes via les applications numériques existantes (ex : Expérithèque, Edubases...)
2. Valoriser les méthodes et pratiques pédagogiques pertinentes à l'occasion de la « Semaine de la persévérance scolaire »
3. Construire des outils de communication sur ces méthodes et pratiques pédagogiques avec ou à destination des partenaires de l'Ecole
4. Construire des outils de formation visant à développer ces méthodes et pratiques pédagogiques

2.2. Les principes d'action de la persévérance scolaire

La persévérance scolaire dans le premier degré est une politique jeune qui doit s'appuyer sur une démarche innovante et expérimentale. Cette démarche, portée dans les services académiques par le conseiller académique à la recherche, au développement, à l'innovation et à l'expérimentation (CARDIE), peut se résumer en quatre points.

La démarche expérimentale à l'échelle d'une Académie

1. Repérer les initiatives locales qui sembleraient avoir un impact positif en faveur de la persévérance scolaire

L'identification et le recensement des initiatives locales ne correspondent pas à l'élaboration d'un recueil des bonnes pratiques. Ce travail d'investigation donne simplement à voir la manière dont les acteurs locaux se saisissent des enjeux de la persévérance scolaire dans leur quotidien. Cette photographie des dynamiques locales permettra d'effectuer une sélection des initiatives qui apparaissent, au regard de l'autoévaluation des porteurs de projet et de l'évaluation des services académiques, comme les plus pertinentes, c'est-à-dire les plus à même d'atteindre les objectifs fixés par l'Académie.

2. Expérimenter la généralisation de ces initiatives à l'échelle d'un réseau, d'un bassin, d'un département ou d'une Académie

Une fois les initiatives locales sélectionnées, il appartient aux services académiques de généraliser les pratiques pertinentes à une échelle plus importante que celle d'une école dans un cadre expérimental défini. Ce cadre expérimental est caractérisé par des objectifs clairs et réalisables, une description des actions à mettre en œuvre, une durée d'expérimentation limitée à cinq ans et des modalités d'évaluation des actions mises en œuvre à l'issue de la durée d'expérimentation.

3. Adosser l'expérimentation à la Recherche

Il est recommandé, lors de l'expérimentation de la généralisation d'une initiative, d'adosser le dispositif expérimental à un laboratoire de recherche ou à une Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Le partenariat de recherche doit permettre d'élaborer des articles de recherche en vue de leur publication et/ou de leur communication aux acteurs éducatifs. Cette expérimentation permettra d'élever le niveau de connaissances scientifiques sur le domaine d'études considéré.

4. Valoriser les expérimentations conduites et les résultats de la recherche

Il appartient aux services académiques de valoriser le travail expérimental conduit, notamment à l'occasion des dialogues annuels de gestion et de performance. Cette valorisation pourra éventuellement conduire à la généralisation au niveau national de l'initiative expérimentée.

